

# CHARTRES Votre Ville

**DOSSIER**  
**LE VÉLO À CHARTRES**

**LOGEMENT**  
**LE SUCCÈS DES**  
**RÉSIDENTIALISATIONS**



LUCI ASSOCIATION  
2010 / Annual general meeting in CHARTRES

2010 : Chartres capitale mondiale de la lumière

Production Ville de Chartres Conception originale Xavier de Richemont

# Chartres en lumières 2010

23 avril > 18 septembre

26 sites illuminés  
dès la tombée de la nuit

[www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com)

Conception graphique, illustration : service PAO - Ville de Chartres - Mars 2010





## Un air de printemps...

Alors que le soleil a fait son grand retour, Chartres revêt les couleurs du Printemps et c'est toute la ville qui aborde la belle saison avec une nouvelle dynamique.

Le vélo a fait son grand retour et, après la période hivernale, les Chartrains se remettent en selle ! La bicyclette est sur tous les trottoirs et dans toutes les rues de la ville, et elle va faire parler d'elle... puisque les 23 et 24 avril, les « Journées Vélo » mettront à l'honneur ce moyen de locomotion doux qui fait aujourd'hui la préférence des Chartrains.

D'ailleurs, le vendredi 23 avril, dès 18h30, à l'Hôtel de Ville, une conférence autour du vélo donnera la parole aux cyclistes et spécialistes de la bicyclette. Parmi eux, des invités en provenance de Bordeaux, ville référence en matière de politique cyclable. Ainsi, présidents d'associations, urbanistes, médecins, débattront autour du thème : « Un vélo sommeille en vous et vous ne le savez pas encore ! ».

Ce débat est ouvert à tous les Chartrains et nous espérons vous y voir nombreux.

Le samedi 24 avril, un abri vélo ainsi qu'un dispositif de prêt de bicyclettes seront inaugurés à la gare. Si jusqu'à maintenant vous n'aviez pas le réflexe vélo, l'idée devrait vous charmer..

*Le printemps de Chartres* (19 et 20 mars derniers), première manifestation du collectif Chartr'oz, formé

de restaurateurs et tenanciers de bars, a fait figure d'introduction pour cette nouvelle saison... qui démarre sur les chapeaux de roues !

Dès le mercredi 7 avril, le marché du mercredi matin élargira ses horaires pour abriter, toute la journée, un marché de qualité où produits du terroir, fleurs, fruits et légumes se côtoieront sous la Halle Billard, pour le plaisir des chalands.

Les terrasses aussi recommencent à séduire. Du café rapidement pris en solo aux déjeuners de groupes, les Chartrains profitent de nouveau d'un centre-ville qui bouge et ne cesse de s'étendre.

Quel moment était plus propice pour voir naître la Place Maurice-Cazalis ? Situé au carrefour de la rue du Soleil d'Or, de la rue Serpente et de la rue Percheronne, ce nouvel espace, revêtu de dalles de granit, sera réservé aux terrasses des restaurants environnants. Un nouveau petit lieu de rencontre... à deux pas de la Place Billard.

La boucle est bouclée !

Si c'est au printemps qu'apparaissent les premiers bourgeons, Chartres devrait voir fleurir quelques uns de ses plus beaux projets.

**Jean-Pierre Gorges**  
Député-maire de Chartres.

## »» Actu

# 10

- Le succès des résidentialisations



## »» Actu

# 14

- Vacances de Pâques dans les MPT



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Promenade à vélo sur les bords de l'Eure.

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES

NUMERO 89  
AVRIL 2010

HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER  
ALEXIS BOZET  
MATHILDE GORGES

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194

## »» Tennis

# 38

- Début des championnats par équipes



## »»

# 41



# »» Actu 26

- Ouverture de Chartres en Lumières



# »» Actu 6

- Les «Journées Vélo»



## Histoire

- Les églises St Hilaire et St Saturnin

# »» A Chartrexp 49

- Olivia Ruiz en concert



Les « Journées Vélo », les 23 et 24 Avril

# Vivez Vélo !



Vendredi 23 et Samedi 24 avril, la Ville de Chartres accueillera une délégation venue tout droit de Bordeaux pour un séminaire 100% vélo. Des journées qui marquent le lancement d'un système de prêt vélo et l'installation d'un abri sécurisé à la gare.

**F**orte d'une politique cyclable établie, dotée d'équipements modernes et d'une voirie parfaitement adaptée à l'usage du vélo, Bordeaux est une référence au niveau national et fait figure d'exemple au sein du club des villes cyclables. Isabelle Mesnard, adjointe au Maire de Chartres en charge du vélo, ne s'y est pas trompée. C'est le modèle qu'elle a choisi de transposer à Chartres... à l'échelle de la ville bien sûr !

Après plusieurs visites à Bordeaux, l'adjointe et son équipe chartraine accueillent aujourd'hui les Girondins pour deux journées consacrées au vélo et à son utilisation en milieu urbain. Moyen de transport à part entière, il est devenu à Chartres incontournable et la politique de la Ville en la matière ne cesse de progresser : travaux de voirie pour favoriser la cohabitation vélo-piétons, création de nouvelles pistes cyclables, multiplication des points d'accroche,... A Chartres, tout est fait pour que le vélo se fasse une vraie place !



Lors de ces deux journées, nos invités découvriront Chartres, son patrimoine, mais surtout ses aménagements dédiés aux cycles ainsi que ses dernières avancées en matière de vélo... une politique audacieuse pour une ville moyenne telle que Chartres.

Parmi eux, Hubert Peigné (le Monsieur Vélo du Gouvernement), Michel Duchêne (adjoint au Maire de Bordeaux en charge de l'urbanisme), Didier Féneron (Président de Vélophonie, association de cyclistes) et Annie-Claude Sebban (Docteur en urbanisme).

Le vendredi, ils parcourront la ville à vélo et participeront à une Conférence-Débat ouverte à tous les Chartrains, organisée par Isabelle Mesnard, dès 18H30 au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville, avant d'assister au lancement de la nouvelle saison de Chartres en Lumières.

Le samedi, les invités participe-

ront à l'inauguration de la flotte de vélos de prêt puis à celle de l'abri vélo à la gare, deux nouveautés en phase d'expérimentation.

Pendant ces deux jours, ainsi que le dimanche, une exposition de photographies, signée Jean-Claude Martinez, viendra habiter le jardin Montescot. Spécialiste de la photo noir et blanc, il est l'auteur du livre *Les cycles de l'amour*.

## Des vélos protégés

Samedi 24 avril, à 11h, le nouvel abri vélo sera inauguré près de la gare.

Ce premier module «laboratoire» sera gratuit pour ses utilisateurs... Attention ! Le nombre de places est limité. Aussi, les premiers arrivés seront aussi les premiers servis !

Totalement fermé, il permet une capacité de stockage de 56 vélos

sur deux niveaux. Comme tout module, il peut être agrandi, déplacé, et son esthétique s'intègre parfaitement dans le paysage urbain.

L'accès à cet équipement est réservé aux Chartrains. Il se fera avec un badge, à retirer auprès de la police municipale, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (une caution de 15 euros est demandée).

Cette première expérience, si elle est concluante, devrait provoquer la multiplication de ces abris vélos dans tous les quartiers de la ville, pour le confort des cyclistes.

## Une affaire qui roule !

Le dispositif du prêt de vélos sera en service dès le 26 avril.

Gérée par l'Association d'insertion les 3 R, la flotte municipale sera composée de 50 vélos. De couleur verte, assortis à leurs «frères» *CyclO2*, ces vélos de ville seront mis à disposition des Chartrains et des personnes travaillant à Chartres (sur justificatif de l'adresse de l'employeur), sur simple contrat de prêt, renouvelable tous les 3 mois, pour une durée d'emprunt maximale d'un an.

De quoi avoir le temps de tester les nombreux avantages de la circulation à vélo avant d'investir dans son propre deux-roues !

## Programme des « Journées Vélo »

### Vendredi 23 Avril

**18h30** : Conférence-Débat au Salon Marceau (Hôtel de Ville).

Thème : « Un vélo sommeille en vous et vous ne le savez pas encore ! » Nous vous attendons nombreux...

C'est le moment de poser vos questions !

**20h30** : Concert de Carmina Burana (Jardins de l'Evêché)

**21h45** : Lancement de Chartres en Lumières

### Samedi 24 Avril

**10h00** : Inauguration de la flotte de vélos pour le prêt (Jardin Montescot, Mairie de Chartres)

**11h00** : Inauguration du nouvel abri vélo (Gare de Chartres)



# Toute la police municipale en selle !

La flotte de la Police Municipale est passée de 7 à 17 vélos au mois de janvier.

**C**asque, lunettes de soleil, vélo tout terrain... Voici le visage de la police municipale chartraine. La brigade vététiste, auparavant composée de 6 agents, a fait école. Aujourd'hui, chaque policier municipal dispose de son propre vélo et ce sont les 15 agents de terrain et les 2 ASVP (Agents de surveillance de voie publique) qui arpentent par équipes de deux les trottoirs du centre-ville de Chartres. Rapidité dans les interventions, couverture plus large du centre-

ville, facilité de stationnement, ... Tous s'accordent à dire que ce nouvel outil rend leur travail plus agréable mais aussi plus efficace tout en le valorisant auprès des Chartrains. C'est dans la proximité acquise avec la population que les policiers municipaux ont senti la différence : «*Les gens ne voient plus le côté répressif mais l'accompagnement que nous faisons au quotidien. Une confiance supplémentaire s'est installée*».

## Des vrais vélos de terrain !

Plus visibles, ils sont aussi plus mobiles et les patrouilles se déroulent en douceur, à l'image du moyen de locomotion pour lequel tous ont dit « oui ! »  
Quand certains font leur ronde

auprès des commerçants dans les rues très fréquentées, d'autres empruntent des ruelles escarpées. C'est, disent-ils, «*l'avantage avec cet outil, on peut intervenir partout dans le centre-ville en cinq minutes ! En collaboration avec la surveillance vidéo, les interventions sont très efficaces. Nous avons pour mission de donner l'exemple, celui de l'usage du vélo en est un, excellent*».

Depuis deux ans, deux agents sont détachés à la sécurité routière qu'ils enseignent dans les écoles primaires aux jeunes cyclistes. Règles élémentaires, cas d'urgence, de quoi préparer les jeunes Chartrains à la maîtrise de leur petit deux-roues, sans doute leur moyen de transport de demain.



Juliette Da Lage  
(Vice Présidente)  
et Christianne Sarrazin  
(Présidente)  
de l'association  
ChartrAvelo.

## Un atelier mobile pour ChartrAvelo

**L'**Association ChartrAvelo fêtera son premier anniversaire au mois d'août. Parrainée par Alain de Corson, Directeur de Filibus, elle compte déjà une centaine de membres. De quoi faire sérieusement bouger les choses dans Chartres et son agglomération en matière de vélo !

Sa présidente, Christianne Sarrazin, s'est fait un point d'honneur à remettre les Chartrains en selle. « *Petits ou grands, jeunes ou âgés, faire du vélo est une liberté à*

*laquelle chacun doit avoir accès !* ». Soutenue par la Ville, l'Association s'est équipée d'un J9 rouge estampillé ChartrAvelo : *Le Vélo-Mobile*. Inauguré le 29 mars dernier, cette véritable Vélo-Ecole ambulante va au contact des Chartrains, dans les quartiers, les mercredis et week-ends. Sa priorité ? Enseigner ! De l'usage du vélo à son entretien, jusqu'à l'initiation au code de la route. Equipé, l'atelier réalise sur place des petites réparations ou des diagnostics ainsi que la gravure du fameux bicycode, permettant

d'identifier chaque vélo pour en rendre plus compliqué le chapardage.

Tous ces services dans un J9 ! Une association qui a de beaux jours devant elle...

Merci aux entreprises et entités chartraines qui ont facilité cette initiative : Transdev, Filibus, Mairie de Chartres, Lamirault Automobile, Pascal Rossignon (design).

**Contact : ChartrAvelo,  
87, rue Gaston Couté,  
28000 Chartres.  
Tél : 02 37 21 12 30.**

Logement social, trois ans après

# Le succès des résidentia-

Trois ans après l'inauguration des résidentialisations-réhabilitations à Beaulieu et à la Madeleine, il est temps d'en dresser un bilan réfléchi. Radioscopie avec Elisabeth Fromont.



**Votre Ville :** Trois ans après, quel regard sur les résidentialisations-réhabilitations ?

**Elisabeth Fromont :** *Je crois que nous avons atteint notre objectif. À l'époque, nous engagions le renouvellement urbain de Beaulieu, qui passait par la destruction d'un certain nombre d'immeubles qui n'étaient*

*plus réparables. Mais il était hors de question de construire de nouveaux logements de qualité en laissant les locataires des immeubles restants dans leur situation dégradée.*

*La résidentialisation-réhabilitation se voulait un palliatif de qualité, qui devait permettre d'améliorer immédiatement la vie quotidienne des locataires concernés, tout en prolon-*

*geant la vie des immeubles qui feront partie des dernières étapes du renouvellement du quartier de Beaulieu.*

*À la Madeleine, le contexte était différent, les logements étant beaucoup plus récents. Mais la démarche a été similaire : nous avons résidentialisé les logements les plus anciens. Et cette année par exemple, nous allons poursuivre par les logements de la rue Salvador Allende.*

**VV :** Au bout du compte, est-ce que les locataires ont constaté l'amélioration de leur vie quotidienne ?

**E. F. :** *D'abord parce que nous avons apporté un service nouveau, qui aujourd'hui est parfaitement reconnu : je veux parler des gardiens qui n'existaient pas jusqu'alors. Après la période d'accoutumance des uns aux autres, et même si rien n'est jamais parfait, j'observe que nous enregistrons très peu de remarques négatives.*

*Je note aussi que le changement de milliers de fenêtres et le passage au double vitrage a accru simplement mais réellement le confort quotidien des locataires.*



À la Madeleine, les enfants peuvent profiter des jeux en toute sécurité.

# isations

*Enfin, le stationnement garanti, réservé, à l'intérieur de chaque résidence quand c'était possible, a simplifié la vie des gens, et amélioré les relations entre eux.*

*Quant aux enfants, ils sont en sécurité à l'intérieur des clôtures de chaque résidence, et ils profitent à plein des jeux que nous avons installés et des espaces verts que nous avons plantés. Depuis, l'herbe et les arbres ont poussé.*

**VV :** Justement, ces clôtures ont fait beaucoup parler...

**E. F. :** *C'est ce qui a été le plus critiqué au départ. Certains ont cru bon de déclencher des polémiques. Mais nous avons installé des portillons supplémentaires pour atténuer l'impression d'enfermement ressentie par certains. Et puis aujourd'hui, les haies ont poussé le long des clôtures, on ne les voit plus, mais leur effet bénéfique demeure. Et les habitants ont appris à vivre avec et à en vérifier les avantages. Personne ne nous demande le retour à l'ancien système.*

**VV :** Comment mesurez-vous le degré de satisfaction des locataires ?

**E. F. :** *Vous savez que nous avons inauguré de nouveaux immeubles de grande qualité et acheté des dizaines de logements dans des résidences privées. Nous les avons proposés en priorité aux locataires de Chartres Habitat qui avaient accepté de quitter leur logement pour nous permettre de détruire et d'engager le renouvellement du quartier de Beaulieu.*

*Beaucoup d'entre eux avaient été relogés dans les immeubles réhabilités. Eh bien, ils ont très souvent préféré y rester, plutôt que d'emménager dans les appartements tout neufs que nous leur proposons.*

*Et si nous parlons de la Madeleine, j'ai observé que lorsque nous propo-*



À Beaulieu, les haies ont poussé le long des clôtures.

*sons de vendre aux locataires les appartements des petites résidences réhabilitées, ces appartements trouvent très vite acquéreur.*

*Enfin, je veux terminer par un point fort qui me tenait à cœur, ainsi qu'au député-maire et président de Chartres Habitat : je veux parler des grands logements. Nous en avons aménagé une trentaine, du T6 au T10, en jumelant par exemple un T4 et un T5 pour en faire un T9. La vie des familles nombreuses a été transformée, et on voit beaucoup moins les enfants dans les*

*cages d'escalier et les halls d'entrée. C'est pour nous une très grande satisfaction, même s'il reste beaucoup à faire.*

*En tout cas, nous avons reçu bien des compliments de tous les services officiels (Préfecture, Conseil Général, etc...), lorsqu'ils sont venus visiter le quartier et les résidences de Beaulieu pour établir leur diagnostic par eux-mêmes.*

*C'est un encouragement pour nous, le regard des personnes extérieures sur Beaulieu commence à changer.*

# Vers l'égalité (suite)



**D**epuis 2001, la municipalité a entrepris de parvenir à l'égalité de traitement, voulue par la loi, entre les élèves de l'enseignement public et les élèves de l'enseignement privé. Le différentiel était si important que l'effort de rattrapage se poursuivra encore en 2010. Le Conseil Municipal a donc voté des subventions en hausse de 5 % par élève d'école maternelle, et de 6 % par élève d'école élémentaire, par rapport à 2009. (Cf. tableau joint).

«La municipalité et son maire respectent l'engagement pris en 2001

et renouvelé en 2008, à charge pour nous de vérifier qu'au bout du compte l'égalité de traitement soit atteinte, ce qui suppose des services éducation de la Ville une vision précise de la situation», commente Karine Dorange, adjointe en charge des Affaires scolaires, de la Jeunesse, du Sport et de la Vie des quartiers.

Il doit être clair, et c'est la raison pour laquelle *Votre Ville* vous présente un tableau de subventions «par enfant», que ces sommes croissantes s'appliquent aux élèves chartrains des écoles privées situées sur le territoire de la commune de Chartres.

En effet, il n'appartient pas à la Ville de Chartres de verser des subventions pour les élèves originaires d'autres communes. Dans leur cas, il revient aux écoles privées de solliciter directement l'aide des communes d'origine. Si les chiffres montrent l'importance de l'effort de rattrapage consenti par la municipalité, la poursuite de cet effort est aujourd'hui justifiée par l'autre effort également important, opéré en faveur des écoles publiques. *Votre Ville* s'est fait l'écho de ces travaux à travers les comptes rendus du chantier du projet de groupe scolaire des Petits-Clos à Beaulieu, et des autres projets liés à la réforme de la carte scolaire dans Chartres.

«J'ai l'occasion d'en discuter régulièrement avec les responsables des écoles catholiques et de leurs OGEC\*, lors des assemblées générales auxquelles les élus se rendent à chaque fois. Je ne comprends pas pourquoi certains membres de l'opposition continuent, par leurs votes, de désapprouver ce souci d'égalité. Nous essayons, quant à nous, de considérer uniquement l'intérêt des enfants, et la liberté de choix de leurs parents.»

\*Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

## CREDITS PAR ENFANT

	Maternelle	Elémentaire
2001	419,39 €	198,03 €
2002	488,60 €	230,80 €
2003	516,80 €	248,80 €
2004	549,42 €	264,06 €
2005	589,90 €	264,50 €
2006	648,50 €	293,00 €
2007	710,00 €	321,00 €
2008	750,00 €	339,00 €
2009	768,00 €	345,00 €
2010	804,00 €	364,00 €
% d'évol. 2009/2010	5%	6%

Avec le club « Coup de Pouce Clé »

# Apprendre à lire pour réussir



10 enfants et leurs parents ont signé le contrat et reçu la carte d'adhérent au salon Montescôt de l'Hôtel de Ville.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Chartres participe à la signature d'un contrat officialisant l'adhésion d'enfants qui connaissent des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au club « Coup de Pouce Clé ».

Comme l'a rappelé Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe au maire et vice présidente du CCAS de Chartres, « *la philosophie de cette opération avec le Coup de Pouce Clé (Club de Lecture et d'Écriture) est d'aider les enfants en leur offrant les chances d'un avenir meilleur. La lecture est une clé qui ouvre les portes de la connaissance et d'une meilleure vie.* » Le Coup de Pouce Clé fait partie intégrante du Programme

de Réussite Éducative initié à Chartres, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale et de la loi de programmation sociale du 18 janvier 2005. Une action mise en place durant le CP, propose aux enfants et à leurs parents de s'engager en complément du travail amorcé par les enseignants. La Ville et le CCAS s'y investissent avec l'Inspection Académique, les professeurs des écoles Ampère-Guého sur le secteur de Beaulieu.

## Signature d'un contrat

Aujourd'hui, deux clubs accueillent chacun cinq élèves scolarisés au sein de l'école Ampère. Par la signature du contrat et la délivrance d'une carte d'adhérent au club Coup de Pouce, les parents s'engagent à respecter les principes du club, les enfants à assister à chaque séance et à multiplier leurs efforts, les animateurs et enseignants, coordinateurs du club des écoles, à veiller tout au

long de l'année à la grande qualité de ce service.

Les modalités du réseau d'entraide ont été précisées par Elisabeth Fromont : « *Chaque jour, les parents donneront un goûter à l'enfant pour le club et viendront chercher leur enfant à la fin de la séance qui dure 1h30. Les parents pourront assister aux séances, regarder l'enfant travailler et voir ce que fait l'animateur.* »

De plus, en s'abonnant à une revue enfantine, l'enfant découvrira le monde qui l'entoure par le biais de la lecture. Il pourra en tirer les enseignements qui l'aideront tout au long de sa vie d'écolier et d'adulte.

L'Association pour Favoriser une Ecole Efficace (APFEE) apporte son soutien à cette opération. L'adjointe l'a promis : « *chaque enfant présent ce soir recevra de ma part, à son domicile, le prochain magazine « Votre Ville » dans lequel sera relatée cette réception.* »

Un verre de l'amitié a clôturé la soirée.

## Vacances de printemps dans les Maisons Pour Tous

# Un grand choix d'activités pour les jeunes Chartrains

Du mardi 6 au vendredi 16 avril, les Maisons Pour Tous proposent aux Chartrains de 12 à 17 ans, une multitude d'activités liées à la culture, au sport et à l'art manuel. Pour tous les goûts et selon les envies. Des activités élaborées par une équipe diplômée du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

2, rue des Petits-Clos  
tél. 02 37 28 08 66.

#### Mardi 6 avril

*Matin* : Accueil (ping pong, baby foot, billard...)  
*Après-midi* : Futsal.

#### Mercredi 7 avril

*Matin* : Piscine « L'Odyssée »  
*Après-midi* : Bowling.

#### Jeudi 8 avril

*Journée* : « City Raid Andros ».

#### Vendredi 9 avril

*Matin* : Patinoire « L'Odyssée »  
*Après-midi* : Gym acrobatique/ Trampoline.

#### Lundi 12 avril

*Matin* : Accueil (ping pong, baby foot, billard...)  
*Après-midi* : Tournoi de futsal en hommage à Doudou.

#### Mardi 13 avril

*Matin* : Baptême de plongée  
*Après-midi* : Tir à l'arc.



#### Mercredi 14 avril

*Matin* : Patinoire « L'Odyssée »  
*Après-midi* : Piscine « L'Odyssée ».

#### Jeudi 15 avril

*Journée* : Sortie au zoo de la Flèche - pique nique.

#### Vendredi 16 avril

*Matin* : Escalade  
*Après-midi* : Cinéma.

### MAISON POUR TOUS DE ST-CHÉRON

2 rue de la Mare-à-Boulay  
Tél. 02 37 23 40 72.

#### Mardi 6 avril

*Matin* : Tournoi de ping-pong  
*Après-midi* : Piscine.

#### Mercredi 7 avril

*Matin* : Atelier bois  
*Après-midi* : Multisports.

#### Jeudi 8 avril

*Journée* : City-raid Andros - pique-nique.

#### Vendredi 9 avril

*Matin* : Patinoire  
*Après-midi* : Bowling.

#### Lundi 12 avril

*Matin* : Accueil (ping pong, baby foot, billard...)  
*Après-midi* : Futsal.

#### Mardi 13 avril

*Matin* : Atelier bois  
*Après-midi* : Golf.

#### Mercredi 14 avril

*Journée* : Sortie au zoo - pique-nique.

#### Jeudi 15 avril

*Matin* : Informatique  
*Après-midi* : Baseball.

#### Vendredi 16 avril

*Matin* : Bilan - préparation repas - repas  
*Après-midi* : Cinéma.

### MAISON POUR TOUS DES HAUTS-DE-CHARTRES

5 rue des Hauts-de-Chartres  
Tél. 02 37 23 40 70.

#### Lundi 5 avril

*Matin* : Accueil (ping pong, baby foot, billard...)  
*Après-midi* : Foot en salle.

#### Mardi 6 avril

*Matin* : Gym acrobatique  
*Après-midi* : Piscine « L'Odyssée ».

#### Mercredi 7 avril

*Matin* : Hand ball  
*Après-midi* : Activité surprise.

#### Jeudi 8 avril

*Journée* : City Raid Andros.

**Vendredi 9 avril***Matin* : Patinoire « L'Odyssée »*Après-midi* : Base ball.**Lundi 12 avril***Matin* : Accueil (ping pong, baby foot, billard...)*Après-midi* : Tournoi de foot en salle.**Mardi 13 avril***Matin* : Activités au choix*Après-midi* : Escalade.**Mercredi 14 avril***Matin* : Golf*Après-midi* : Cinéma.**Jeudi 15 avril***Journée* : Course d'orientation au domaine de Comteville.**Vendredi 16 avril***Matin* : Patinoire « L'Odyssée »*Après-midi* : Bowling.**MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE**Mail Jean-de-Dunois  
Tél. 02 37 88 45 35.**Mardi 6 avril***Matin* : Golf de Châteauneuf*Après-midi* : B.M.X.**Mercredi 7 avril**

Journée à Paris.

**Jeudi 8 avril***Journée* : City-raid Andros.**Vendredi 9 avril***Matin* : Patinoire*Après-midi* : Bowling.**Lundi 12 avril***Matin* : Accueil (ping pong, baby foot, billard...)*Après-midi* : Badminton.**Mardi 13 avril***Matin* : Golf de Châteauneuf*Après-midi* : B.M.X.**Mercredi 14 avril***Matin* : Patinoire*Après-midi* : Piscine.**Jeudi 15 avril***Journée* : Accrobranche.**Vendredi 16 avril***Matin* : Patinoire*Après-midi* : Cinéma goûter.**MAISON POUR TOUS DE BEL-AIR**4 allée du Berry  
Tél 02 37 21 06 28.**Lundi 5 avril***Matin* : Préparation au tournoi de 10h à 11h30*Après-midi* : Tournoi Urban foot de 13h30 à 17h.**Mardi 6 avril***Matin* : Escrime*Après-midi* : Tennis.**Mercredi 7 et jeudi 8 avril**

Séjour avec hébergement au centre nautique et en pleine nature à Sillé-le-Guillaume. Escalade et VTT en forêt.

**Vendredi 9 avril***Matin* : Accueil multisports*Après-midi* : Cinéma.**Lundi 12 avril***Matin* : Accueil*Après-midi* : Futsal.**Mardi 13 avril***Matin* : Tir à l'arc*Après-midi* : Escalade.**Mercredi 14 avril***Matin* : Hockey sur glace à « L'Odyssée »*Après-midi* : Accueil multisports.**Jeudi 15 avril**

Journée à Fontainebleau sur les falaises – escalade.

**Vendredi 16 avril***Matin* : Accueil multisports*Après-midi* : Bowling.

## Infos BIJ

**«Opération jobs d'été»**

Du 6 au 16 avril, le BIJ vous aide à trouver un job d'été :

- Panneau d'affichage « offres jobs d'été ».

- Distribution du guide « en piste ! pour les petits boulots ».

- Aide aux CV et lettres de motivations.

- Offre/demande baby-sitting et aide aux devoirs.

- Trouver un job à l'étranger.

Accueil libre anonyme et gratuit.

**Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, 32 boulevard Chasles**  
Tél 02 37 23 42 32.

Bij28@ville-chartres.fr

www.villechartres.fr

rubrique "jeunesse".

## De l'archéologie pendant les vacances !

Le service municipal Archéologie propose un stage d'initiation à la fouille archéologique durant les vacances de Pâques pour les enfants de 10 à 13 ans, les lundi 12 et mardi 13 avril de 9h à 17h, dans une salle de l'école Jacques Prévert, rue Florent-d'Illiers à Chartres.

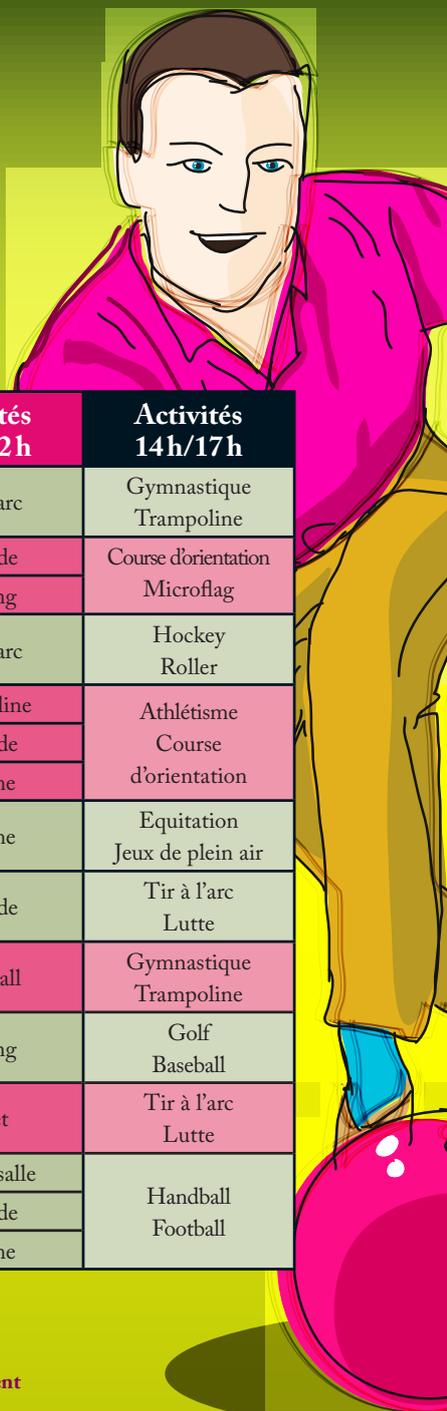
Les archéologues en herbe, équipés d'outils de chantier, fouilleront un site reconstitué avec d'authentiques vestiges. Ils appliqueront les méthodes de fouilles et de relevés des archéologues et apprendront à « lire » les vestiges archéologiques.

Pique-nique à prévoir.

**Renseignements, tarifs et inscriptions auprès de la Maison de l'Archéologie au 02 37 23 42 20 ou par mail à francoise.jamais@ville-chartres.fr.**

Printemps 2010

# Vacances sportives



La Ville de Chartres  
et l'association  
Madeleine Sport  
Détente proposent  
pour ces vacances  
une grande diversité  
d'activités sportives  
pour les 7/17 ans  
(âge requis à la  
date des activités).  
Ces animations se  
déroulent le matin  
et l'après-midi  
en fonction des plannings  
élaborés ci-après.  
Elles sont toutes encadrées  
par des éducateurs  
qualifiés.

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Mardi 6 avril	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Mercredi 7 avril	Escalade	Course d'orientation Microflag
	Bowling	
Jeudi 8 avril	Tir à l'arc	Hockey Roller
Vendredi 9 avril	Trampoline	Athlétisme Course d'orientation
	Escalade	
	Escrime	
Lundi 12 avril	Escrime	Equitation Jeux de plein air
	Escalade	
Mardi 13 avril	Handball	Gymnastique Trampoline
Mercredi 14 avril	Bowling	Golf Baseball
Jeudi 15 avril	Basket	Tir à l'arc Lutte
Vendredi 16 avril	Foot en salle	Handball Football
	Escalade	
	Escrime	

## Inscriptions

Elles ont lieu à la **halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour tous** : le jeudi 1<sup>er</sup> avril de 17h45 à 19h45, les mardi 6, et lundi 12 avril de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

**En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.**

## Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

### • Chartrains

Séance de 2 heures ..... 3 €

Séance de 3 heures ..... 4 €

### • Non Chartrains

Séance de 2 heures ..... 4 €

Séance de 3 heures ..... 5 €

## 9/12 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Jeudi 8 avril		Trampoline
Vendredi 9 avril	Équitation	
Mercredi 14 avril	Escalade	
Vendredi 16 avril	Équitation	

## 10/14 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Mardi 6 avril	Bowling	Squash
Mercredi 7 avril	Foot en salle	BMX Escalade
Jeudi 8 avril	Bowling	
Vendredi 9 avril	Tir à l'arc	Escalade
Lundi 12 avril	Équitation Foot en salle	Escrime
Mardi 13 avril	Bowling	Squash
Mercredi 14 avril		BMX Escalade
Jeudi 15 avril	Bowling	Trampoline
Vendredi 16 avril	Tir à l'arc	Escrime Escalade

## 13/17 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Mardi 6 avril	Bowling	
Mercredi 7 avril		BMX
Jeudi 8 avril	Bowling	
Vendredi 9 avril	Tir à l'arc	Escalade
Lundi 12 avril	Équitation	
Mardi 13 avril	Bowling	
Mercredi 14 avril		BMX
Jeudi 15 avril		
Vendredi 16 avril	Tir à l'arc	Escalade

Lieux où se déroulent  
les activités sportives

**Bowling** : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

**Escalade, escrime, bmx** : salles spécialisées du site Jean-Cochet - rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

**Équitation** : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

**Course d'orientation, Microflag, athlétisme, golf, baseball, handball, football** : Stade des Bas-Bourgs, entrée rue Georges-Brassens dans le quartier Saint-Brice.

**Squash** : rue des Petits-Clos sur le quartier de Beaulieu. Les autres activités se déroulent à la salle Rosskopf, rue Jules-Hetzel ou à la salle de la Madeleine, rue des Epargés.

Renseignements  
Ville de Chartres  
Tél. 02 37 18 47 70  
[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

Travaux de requalification

actu

# Avenues de la République et Jehan de Beauce

**L**a deuxième tranche de travaux de requalification de l'avenue de la République se termine. Enfouissement des réseaux, réfection de la chaussée et des trottoirs, stationnement repensé et nouvelles plantations vont donner à cette avenue de Rechèvres un nouvel aspect.

*« Pour ce qui concerne l'avenue Jehan de Beauce, des travaux de requalification ont commencé fin mars. Ils vont durer trois mois. Je voulais relier visuellement cette avenue au Cœur de ville. Il est donc prévu de refaire l'enrobé des trottoirs, abattre les vieux arbres et replanter des féviers d'Amérique, changer le mobilier urbain, poser des bancs, des corbeilles et de nouveaux luminaires. Le sens de la circulation restera inchangé »* précise Elisabeth Barrault, l'adjointe chargée des Travaux.

En hommage à Maurice Cazalis

# Une place digne de ce nom



Au carrefour de la rue du Soleil d'Or, de la rue Serpente et de la rue Percheronne, la municipalité a décidé d'aménager l'espace pour en faire une véritable place urbaine.



**A** cet endroit aujourd'hui, il existe un carrefour, avec en son centre un espace réservé aux terrasses de restaurants.

La municipalité a choisi d'aménager ce site et de le baptiser *place Maurice-Cazalis*, en hommage au restaurateur chartrain qui a créé dans les années 50 le restaurant Henry IV.

Situé en secteur sauvegardé, l'espace offrira une belle perspective sur la rue du Soleil d'Or. Cette rue commerçante permettra de faire le lien avec la zone piétonne. Le site, très fréquenté par les piétons, doit rester un espace dynamique et animé.

## Dalles de granit

Les passants pourront déambuler librement sur un revêtement en dalles de granit gris clair de dimension 40 X 60 sur une surface totale de 750m<sup>2</sup>. Un matériau moderne et lumineux est prévu, associé au mobilier existant au Cœur de Ville : bancs, corbeilles, arceaux à vélo, jardinières.

Les deux acacias seront préservés et agrémentés par deux nouveaux arbres *Acer griseum* (photo ci-contre) à l'écorce remarquable et au feuillage automnal flamboyant.

Les travaux de mise en œuvre, débutés par les régies de la Ville de Chartres mi-mars, devraient être terminés fin juin.

Pour 633 € par mois \*

# devenez propriétaire

grâce à l'offre de Chartres Habitat



## Prix attractifs

Frais de notaire  
et de syndic réduits

## Acquisition sécurisée

grâce à sa "Charte concernant  
l'accession à la propriété"

Chartres Habitat s'engage à racheter votre  
logement en cas de difficultés, durant les cinq  
ans suivant l'acquisition.



### Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 137, 28003 Chartres CEDEX.

Tél. 02 37 25 65 34 - E-mail : [accession@chartres-habitat.com](mailto:accession@chartres-habitat.com)

\* Exemple pour un type 4 de 80 m<sup>2</sup>, sans apport, frais de notaire compris, sur 25 ans.

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/ nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €; 3 personnes : 36 538 €; 4 personnes : 40 488 €; 5 personnes : 44 425 €.

## À l'Hôtel de Ville Réunions de quartier

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, débat avec les habitants de chaque quartier dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Les Chartrains sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'invitation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

**Les prochaines réunions de quartier se tiendront à 18h30 aux dates suivantes :**

**20 avril**, secteur bureau de vote école Vlamincq.

**26 avril**, secteur bureau de vote Hôtel de Ville.

## Et toujours, les permanences des élus

Les Chartrains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement le 6 avril à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

*Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.*



Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication (ici en compagnie de deux commerçants non sédentaires) veut tenter l'expérience d'un marché sur toute la journée.

Toute la journée, à partir du 7 avril

# Le marché du mercredi s'agrandit

**A** partir du 7 avril le marché du mercredi, élargit son horaire. Créé il y a cinq ans, ce marché n'était jusqu'à maintenant composé que d'une poignée de commerçants non sédentaires. Désormais, on pourra trouver sur la place Billard des produits du terroir, des produits régionaux, des fromages, des fleurs, des fruits et légumes, des volailles, des crêpes, des spécialités alsaciennes, et même des sacs et des accessoires. « C'est une façon de créer une animation dans ce quartier du centre ville. Et c'est toujours agréable de

*pouvoir acheter des produits frais en milieu de semaine, en attendant le marché du samedi ! Nous tentons l'expérience pendant trois mois et nous déciderons en fonction de l'accueil qui aura été réservé à ce marché si nous le pérennisons ou pas »* précise Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication.

Pour se rendre sur le marché les chalands pourront toujours emprunter la Navette bleue, gratuite, qui traverse le centre ville.

L'arrivée des beaux jours devrait sans aucun doute permettre à ce marché élargi de trouver sa clientèle.

Grand historien et ancien professeur de la Sorbonne

# La médaille d'honneur à André Corvisier



*devenu professeur à la Sorbonne, et l'un des grands historiens français.»*

André Corvisier a publié plusieurs dizaines d'ouvrages. Il est l'un des fondateurs de l'école d'Histoire Quantitative, qui se caractérise par l'étude statistique précise des humbles de l'Histoire

sier, entouré de toute sa famille et de nombreux amis, a précisé qu'il avait étudié deux millions (!) de dossiers archivés au service historique des armées.

Ce Chartrain a ensuite rappelé son amour de Chartres, et décrit ce que sa vocation d'historien devait à sa ville natale. Il a même précisé qu'il conservait dans son jardin de l'avenue Texier-Gallas les restes de la bombe allemande qui a fait sauter la Porte Guillaume en 1944, l'année même où le professeur perdit sa mère dans un bombardement.

Il a enfin remercié la municipalité de lui avoir proposé la présidence d'honneur de la future fondation ou association qui assurera la reconstruction de l'édifice, une œuvre qui lui tient à cœur, et une mission qu'il a acceptée.

**J**ean-Pierre Gorges, député-maire, a remis la médaille d'honneur de la Ville de Chartres au professeur André Corvisier. Dans son allocution, le député-maire a fait l'éloge de ce Chartrain « d'origine modeste, qui est

de France, en l'occurrence les soldats français du XVII<sup>e</sup> siècle, à travers leur dossier individuel. « Vous avez contribué à démontrer que la vérité n'est pas déterministe, elle est statistique », a conclu Jean-Pierre Gorges. Dans sa réponse, André Corvi-

## Inauguration de la rue Joseph-Frantz

**J**ean-Pierre Gorges, député-maire, a dévoilé vendredi 5 mars la plaque de la rue qui porte désormais le nom de Joseph Frantz, une section de l'ancienne rue Ampère qui est bordée d'une part par la future école des Petits-Clos à Beaulieu, et de l'autre par les nouvelles résidences de Chartres Habitat. Au cours du vin d'honneur qui a suivi, le député-maire a retracé l'évolution en cours de l'ancien quartier de Beaulieu, en plein renouvellement. Il a aussi rappelé le parcours per-

sonnel de Joseph Frantz, qui battit à Chartres, en 1910 et en 1911, plusieurs records du monde d'aviation, avant de devenir en 1914 l'auteur de la première victoire aérienne jamais remportée. Ce pilote d'essai et metteur au point hors pair a également réussi une première mondiale, celle d'une liaison radio entre un avion et la terre, entre Chartres et Sours. Dans sa réponse, le fils de Joseph



Frantz a remercié le député-maire de cette attention, il a également rappelé le caractère charismatique de son père, créateur et chef d'entreprise, fondateur d'une association rassemblant les pionniers de l'aviation.

## Projet de la Gare

## Les discussions progressent



**L**a Ville de Chartres continue de pousser le projet du « Pôle Gare ». Daniel Guéret, l'adjoint chargé du dossier, poursuit sa tournée de négociation et de concertation pour atteindre l'objectif fixé : réaliser avant 2014 la voie qui ira du COMPA à la rue du Faubourg-St-Jean, et permettra de faire le tour de l'actuelle gare, et donc de la désenclaver pour débloquer la circulation et le stationnement place Pierre Sé-mard.

« Nous devons pour cela déplacer le centre de loisirs, le centre social et les locataires de l'immeuble collectif situés juste à côté, en contrebas de la rue du Chemin de fer. Notre groupe de travail a donc visité le centre de loisirs et le centre social de la SNCF, en présence du secrétaire général du comité d'établissement de la SNCF, pour bien prendre la mesure de leurs

activités et de leurs besoins. Ensuite, nous avons visité avec les mêmes interlocuteurs l'école Paul Fort, dont les locaux pourraient dans un avenir à déterminer, accueillir le centre de loisirs.

Dans le même esprit, notre groupe de travail a rencontré les locataires de l'immeuble SNCF, toujours en présence des responsables de la SNCF, et nous avons envisagé avec eux les alternatives possibles, évidemment dans le respect des engagements sociaux de l'entreprise publique. Cette prise de contact sera suivie d'une prochaine réunion de toutes les parties prenantes, pour établir des propositions concrètes de relogement. »

Parallèlement, Daniel Guéret et le groupe de travail ont poursuivi les négociations engagées avec Réseau Ferré de France et la SNCF, pour définir les acquisitions foncières par la Ville de

Chartres. L'objectif est de fixer le contenu de la future promesse de vente ferme.

De son côté, Réseau Ferré de France réalisera une étude supplémentaire sur les conséquences techniques de ces acquisitions foncières.

Toujours en parallèle, « j'ai continué à tenir les permanences destinées aux particuliers qui sont ou se sentent concernés directement par le projet. C'est ainsi que j'ai discuté notamment avec plusieurs propriétaires de maisons situées rue du Chemin de fer. Ces personnes ont évidemment besoin d'en savoir davantage, pour pouvoir définir leurs propres choix de vie et d'investissement. A leur invitation, j'irai d'ailleurs visiter chaque maison pour mesurer leur situation encore plus concrètement. »

Enfin, le groupe de travail a rencontré les commerçants de l'avenue Jean-de-Beauce et de la place Pierre-Sémard. Daniel Guéret a détaillé le projet « Pôle Gare » aux élus de la majorité municipale, dont certains n'étaient pas encore membres du Conseil Municipal lors du vote de 2007. « Je ferai de même très bientôt avec les élus de l'opposition qui le souhaitent. »

Toujours dans ce souci de proximité personnalisée, le député-maire a demandé à Daniel Guéret de rencontrer les habitants du quartier de l'Épargne, par petits groupes, pour répondre plus précisément aux questions particulières. « Les courriers d'invitation vont partir dans les prochains jours. »

De leur côté, les élus iront visiter le centre de contrôle du trafic SNCF à la gare Montparnasse, pour bien comprendre la complexité de la desserte de la ligne Chartres/Paris et retour.

**Pour obtenir un rendez-vous avec Daniel Guéret :  
02 37 23 41 79.**

Proximité, dialogue,  
concertation

# Les élus rencontrent les Chartrains

**1** Michel Teilleux, adjoint aux Travaux, et Maria Chédeville, conseillère chargée des relations de proximité avec les Chartrains, ici en discussion avec les riverains de la rue Lathan.

**2** Jean-Pierre Gorges, Député-Maire, Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, Patrick Géroudet et Isabelle Mesnard, respectivement adjoints à la Promotion de la ville et au Cadre de vie, en visite à la Maison de la Prière.

**3** Dans le cadre de l'opération «*Plantons un arbre l'avenir*», Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, a été invitée par la Société d'Horticulture à planter un chêne dans le jardin de l'avenue d'Aligre.



## Permanences de Proximité

# « On essaye de faire du sur mesure »

Chargée de la relation de proximité avec les Chartres, Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée, coordonne notamment les permanences d'élus qui se tiennent chaque premier mardi du mois entre 18h et 19h30 dans 11 salles réparties dans les quartiers de la ville (dates page 21).



**Votre Ville : Au cours de ces permanences, est-ce que vous voyez beaucoup de monde ?**

**Maria Chedeville :** *Difficile de l'apprécier. Nous voyons du monde, mais l'assistance est irrégulière, surtout dans certains quartiers, je pense à la permanence de la Brèche/Pont Neuf ou à celle de l'Hôtel de Ville (Salon Montescot), ou encore à la Maison Pour Tous de Beaulieu...*

*Ailleurs, nous voyons parfois les mêmes personnes qui reviennent régulièrement suivre leur demande, ou en formuler d'autres. Une relation se construit.*

*Mais même si « Votre Ville » rappelle chaque mois les jours et les lieux de ces permanences des élus, je veux sensibiliser encore davantage les gens à l'utilité de ces échanges.*

**VV : Cela fait bientôt deux ans que ces permanences existent. Quel bilan en dressez-vous ?**

**M. C. :** *Positif, parce qu'il s'agit d'un échange direct, souvent en tête à tête ou en groupe. C'est une ambiance différente des réunions de quartier, où les habitants viennent rencontrer le maire et les élus. On y aborde des problèmes d'ensemble.*

*Les permanences du mardi soir doi-*

*vent avoir une autre utilité, celle d'échanges peut-être plus approfondis, sur des questions plus particulières et plus personnelles.*

*L'habitant vient voir l'élu et lui dit : « voilà mon problème, aidez-moi à le régler. » Nous abordons des sujets très divers. Les gens viennent même parfois nous demander de les aider à régler des difficultés totalement privées, pour la solution desquelles nous n'avons ni les moyens ni surtout le droit d'intervenir. Heureusement d'ailleurs...*

*Dans les domaines dont nous sommes responsables, cela va des difficultés de voisinage, notamment dans les immeubles gérés par Chartres Habitat, aux petits problèmes de voirie (les trous dans la chaussée, les trottoirs trop raides ou les chaussées qui commencent à se dégrader), ces petits riens qui empoisonnent la vie quotidienne d'une personne ou d'une famille, et qui, mis bout à bout, représentent une somme considérable de travail pour les services de la Ville.*

*Il y a bien sûr le numéro de téléphone d'urgence : 02 37 88 44 44. Mais certaines personnes préfèrent le contact direct.*

*Je relève enfin que dans nos permanences les gens viennent nous faire de propositions, pour améliorer le visage de leur quartier : enfouissement des*

*lignes électriques et téléphoniques, les règlements qui s'appliquent au secteur sauvegardé, comment améliorer la propreté de la ville. Ils viennent aussi nous parler des services que rend la Communauté d'agglomération (poubelles, assainissement), et nous faisons le relais.*

**VV : Que faites-vous de ces demandes ?**

**M. C. :** *Nous les transmettons aux services de la Ville comme à ceux de l'Agglomération. Les demandes sont enregistrées, étudiées, elles sont ensuite traitées quand c'est possible, et nous suivons le processus sur un grand tableau informatique régulièrement mis à jour.*

*Je n'oublie pas la dimension humaine et concrète de cette relation : très souvent, pour mieux apprécier le problème signalé lors de la permanence, je vais me rendre compte sur place avec les services compétents et l'adjoint concerné.*

*Je ne dis pas que nous réglons tout, mais on essaye de faire du sur mesure autant que possible.*

*J'insiste sur l'intérêt de cette relation pour mesurer les attentes de la population. On n'a jamais trop d'occasions d'expliquer ce que nous faisons.*

A partir  
du 23 avril,  
la 8<sup>e</sup> édition  
de Chartres en Lumières

# Une ouverture en musique et à vélo

Un concert gratuit et une visite guidée à vélo, prologues de la 8<sup>e</sup> édition de Chartres en Lumières. A découvrir : un nouveau site et certaines mises en scène revisitées.



Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la ville, devant le portail sud qui sera le nouveau site illuminé pour la Fête de la Lumière en septembre 2010.

**P**our lancer la nouvelle saison de Chartres en Lumières, la huitième, la Ville vous donne rendez-vous le vendredi 23 avril, à 21h, dans les Jardins de l'Evêché, pour un concert gratuit.

Les 130 choristes du Grand Choeur du Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres, y interpréteront des extraits de Carmina Burana, en version de chambre pour deux pianos.

A partir de 22h15, à l'issue du concert, depuis les Jardins de l'Evêché, le public est invité à découvrir en vélo les coulisses de l'évènement à travers un parcours commenté de 2 heures.

Ce circuit, facile à réaliser en famille ou entre amis, empruntera l'ensemble des sites illuminés et un guide commentera la randonnée sur les aspects artistiques et techniques. Un plan de route avec les consignes sera donné à chaque participant au départ. Ceux-ci sont libres de parcourir le circuit selon leur rythme.

*Attention ! Quelques consignes de sécurité seront à respecter : prévoir le port d'un casque à coque rigide, vérifier l'éclairage du vélo, porter des vêtements réfléchissants, respecter le code de la route, être personnellement assuré.*

« 26 sites seront illuminés cette année de la tombée de la nuit (21h30) à 1h du matin, avec une nouveauté, l'ancienne chapelle Sainte-Foy, qui accueille la Galerie de Chartres. Ce « cabinet extraordinaire », avait été inauguré lors de la Fête de la Lumière 2009 » précise Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la ville. « Xavier de Richemont a renouvelé certains

sites, l'Hôtel Montescot rue au Lin, la façade d'honneur du Musée des Beaux-Arts et les façades du jardin de l'Evêché. »

On pourra voir ou revoir : Le Portail Royal de la Cathédrale, le Portail Nord de la Cathédrale, la Collégiale Saint-André, l'église Saint-Pierre et le Chevet Saint-Pierre, la rue Saint-Pierre, la rue des Ecuyers, la place Marceau, la place du Cygne, la médiathèque l'Apostrophe, le théâtre, le Grenier à sel, la place Evora et l'ancien lycée Marceau, l'église Saint-Aignan, les ponts et lavoirs des bords de l'Eure.

## Et aussi... Des visites en petit train

- Bel-Air, départ de la Maison Pour Tous, le 29 Juin à 22h.
- Rechèvres / Bas Menus, départ de la Maison Pour Tous, le 1<sup>er</sup> juillet à 22h.
- Comtesses, départ de la Maison Pour Tous, le 27 avril 21h30.
- La Croix-Bonnard le 4 mai à 22h.
- Beaulieu, départ de la Maison Pour Tous, les 11 et 20 mai à 22h.
- La Madeleine, départ avenue J. Pichard abri bus, les 25, 27 mai et 1er Juin à 22h.
- St-Chéron, départ de la Maison Pour Tous, le 15 juin à 22h30.
- Les Hauts-de-Chartres, départ de la Maison Pour Tous, le 22 Juin à 22h30.

# Chartres en Lumières, les nouveautés 2010

## Le cabinet extraordinaire ▶

L'église Sainte-Foy est déjà mentionnée au temps de Fulbert, en l'an 1000. Remaniée à plusieurs reprises, elle a été à la Révolution transformée en salle de spectacle. Depuis 1970 elle accueille l'Hôtel des Ventes. Pour aller dans le sens de cette étrange destinée, la façade de Sainte-Foy, toujours église dans sa forme extérieure, voit se peindre théâtralement sur ses murs un «cabinet extraordinaire». Marqueté et équipé de tiroirs coulissants, le meuble magique ouvre ses portes pour laisser s'échapper les objets insolites vendus dans les ventes aux enchères...Le marteau rythme la composition quand les poupées de porcelaine, voitures miniatures, tableaux anciens s'envolent dans le ciel pour venir s'accumuler sur l'ancien porche.

*Tableau vidéo, durée 8 minutes.*

*Musique de Frédéric Ozanne.*

## L'Hôtel Montescot (façade de la rue au Lin)

Des arches coliséennes épousent avec grâce les ouvertures de Montescot, offrant aux regards les voussures d'un théâtre romain bientôt remplacé par un palais dédié à Jupiter, Dieu maître d'Autricum, cité majeure des contrées ligériennes septentrionales. Voyage au Moyen-âge enjolivé d'enluminures paysagées, emprunt aux tympans décorés des plus anciennes maisons de la Ville, portes gothiques et Renaissance, fenêtres à meneaux ornent la brique et la pierre blanche de la mairie baroque.

*Tableau en mouvement,  
durée 10 minutes.*

*Musique et mixage de Frédéric Ozanne.*

*Architectures Studio.*



## Musée des Beaux-Arts (façades Jardin de l'Evêché)

C'est la folie dans les Jardins de l'Évêché. On a vu un zèbre, des girafes et des éléphants caracoler sur les façades du Musée entre deux ifs taillés scintillants de lucioles ! Et puis dans la foulée un Mc Cormick rouge 1955 est venu traverser le jardin d'est en ouest à la rencontre d'une charrue Dombasle dernier modèle 1821... Les Clippers, toutes voiles gonflées aux vents de Beauce et les lourdes motrices accrochent à leur suite les esquifs et wagons plats où se sont embarqués cette ménagerie à poil et plume et ces chevaux vapeur, les sujets mécaniques objets des collections des musées d'Histoire naturelle et de l'Agriculture. Sortie nocturne pour une balade à la queue leu leu sur les murs du palais... »

*Tableau en mouvement,  
durée 12 minutes.*

*Mixage de Frédéric Ozanne.*

*Museum experts*

## Musée des Beaux-Arts (façade d'honneur)

Maururu\* !

Dans la clarté bleutée du lagon de Ua Pou, sur la façade de l'ancien Évêché, s'exposent dans la nuit les Tikis et les masques précieux du gouverneur Louis Bouge, dont la collection fut léguée au Musée en 1970. Les chants des îles Marquises surgissent des profondeurs du Pacifique, rythment de leurs mélodies envoûtantes les objets exotiques sortis de leurs vitrines. Les lames d'écume courent sur le gazon recouvrant d'un bleu écrié de blanc, les fleurs de tiaré éclouent dans les jardins quand les porcelaines s'amoncellent sur la pierre rugueuse... D'une coquille polynésienne allongée s'enroule et se déroule sur la pierre azurée la litanie des acteurs de cette belle fête... »

*Tableau en mouvement,  
durée 12 minutes.*

*Mixage de Frédéric Ozanne.*

\* Merci en polynésien !

7<sup>e</sup> Marché de la Paulée des Vins de Loire

## En attendant sa majesté 2009



Avec le printemps, revient la Paulée des Vins de Loire, 28<sup>e</sup> du nom. Et aussi le Marché de la Paulée, où certains des meilleurs vignerons de la Loire proposent leurs vins aux Chartrains lors d'un marché convivial sous la halle de la place Billard. Explications apéritives.

En 2005, naquit le «Rosé de Chartres», témoignage gouleyant de la tradition viticole chartraine, dont l'historien local Jean-Jacques François a conté l'histoire millénaire : la ville et ses environs ont compté jusqu'à 500 hectares de vignobles, avant que le chemin de fer n'apporte ici les vins venus d'ailleurs et que le phylloxéra n'assassine la vigne chartraine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, Jacky Baroche et ses amis ont engagé les démarches officielles auprès du Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, pour transformer l'essai et inscrire le «Rosé de Chartres» dans la durée.

Le Marché de la Paulée est devenu un vrai succès populaire, les amateurs saisissant l'occasion de s'approvisionner en direct auprès des meilleurs vignerons. Cette fête associe également les restaurateurs du quartier Billard-Cathédrale.

L'attrait de l'édition 2010 sera multiplié par l'attente des premiers vins du millésime 2009, qui cumule tous les éloges. Chaque amateur voudra vérifier par lui-même.

Bertrand Jallerat a donc invité certains des meilleurs producteurs, après avoir testé leurs vins lors du récent salon des Vins de Loire à Angers.

A l'heure\* où nous mettons sous presse (!), la liste des invités n'est pas encore connue.

Pour l'amateur-acheteur, un millésime annoncé comme exceptionnel n'est pas sans risques. La

nature ayant comblé la vigne de ses bienfaits, reste le talent du vigneron, qui ne doit pas se laisser déborder par l'abondance.

Pour les blancs de Loire, cela veut dire par exemple garder toute la vivacité et la fraîcheur d'un vin dont la puissance naturelle pourrait verser dans l'empâtement.

Pour les rouges, si les Cabernet-Sauvignon d'Anjou, cépage tardif, présenteront une maturité rarement atteinte, il faudra veiller à ce que le fraîcheur du fruit ne laisse pas la place à un goût de fruits rouges cuits contraire au caractère gouleyant que l'on doit attendre des vins de la région.

Enfin, il faudra peut-être attendre ces 2009 quelques années avant de pouvoir les apprécier vraiment, sachant que les 2006, 2007 et 2008 offrent aujourd'hui des plaisirs plus immédiats.

Il est conseillé de commencer la dégustation par certaines valeurs sûres, un peu comme le «baromètre» que l'on consulte avant une sortie en mer ou en montagne, ainsi les Bourgueil de Pierre Caslot, véritable métronome des vins rouges de Loire.

Rendez-vous donc le dimanche 18 avril à partir de 10 heures sous la Halle de la place de Billard.

La Ville apporte évidemment son soutien logistique à cette manifestation sympathique, qui sera inaugurée à 10 heures par Jean-Pierre Gorges, le député-maire de Chartres, en présence de toutes les confréries invitées.

\*NDLR : le 23 mars.

**A**u commencement était l'idée de Georges Jallerat d'inviter dans son hôtel-restaurant les meilleurs «auteurs» du nouveau millésime. Cette manifestation à la fois conviviale et professionnelle en est à sa 28<sup>e</sup> édition.

Il y a quelques années, Jean-Pierre Gorges, séduit par la qualité de l'événement, suggérait à la famille Jallerat d'ouvrir cette fête aux Chartrains.

Jacky Baroche, le dynamique président de la Commune Libre du Village de St-Brice, était justement en train de replanter un vignoble dans les jardins des hospices, avec l'appui des Hôpitaux de Chartres et de la municipalité.

400<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Henri IV

# Une commémoration prestigieuse

La France s'apprête à commémorer le 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort du roi Henri IV, le 14 mai 1610. L'Etat a inscrit l'évènement au calendrier des célébrations officielles de l'année 2010. Plusieurs manifestations sont prévues, à Paris bien sûr, mais aussi à Pau, la ville natale du « Bon Roi Henry ». Chartres prendra aussi sa part de l'évènement. Explications.

**S**i le roi n'a pas été assassiné à Chartres, il a été sacré dans notre cathédrale, en 1594. En 1994, la Ville de Chartres avait d'ailleurs largement célébré ce souvenir, d'autant plus marquant qu'il s'agit du seul roi de France à n'avoir pas été sacré à Reims.

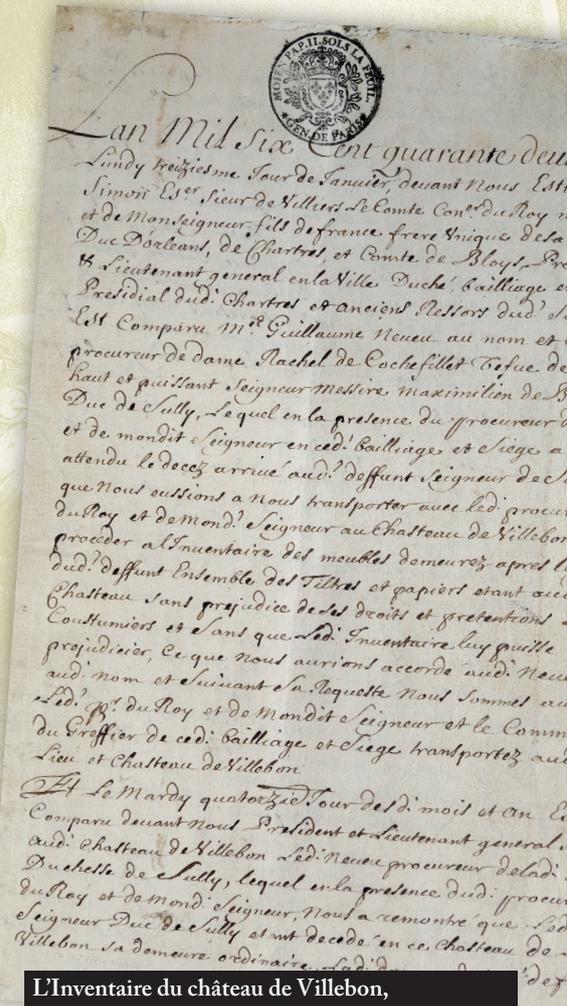
Cette année, la médiathèque organisera une exposition au mois de mai, sur Henri IV et sur les évènements qui ont marqué la vie des Chartrains au cours des Guerres de Religions, dont ce qui allait devenir l'Eure-et-Loir a été l'un des théâtres les plus importants : les deux sièges de Chartres, les batailles d'Auneau et d'Ivry (appelée depuis « la Bataille ») en furent les épisodes principaux.

Le clou de l'exposition sera l'Inventaire du Château de Villebon, établi à la mort du Duc de Sully,

le principal compagnon d'armes et ministre d'Henri IV, qui était le propriétaire de ce château bien connu des Euréliens.

Son propriétaire actuel, Monsieur de la Raudière, a accepté de prêter ce document exceptionnel à L'Apostrophe pendant la durée de l'exposition. La Ville de Chartres entretient en effet une relation particulière avec le château de Villebon, puisque l'édifice abrita en 1940 les archives de la Ville de Chartres et les collections de son Musée des Beaux-Arts. Malheureusement, les autorités de l'Etat français demandèrent le retour des archives à l'Hôtel Montescot, où elles furent en grande partie détruites par les bombardements alliés de 1944.

La deuxième manifestation marquante de ce 400<sup>e</sup> anniversaire



**L'Inventaire du château de Villebon, établi à la mort de Sully, le bras droit d'Henri IV.**

aura lieu dans le Salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres, le 20 mai prochain. Ce soir-là, à 19 heures, Jean-Christian Petitfils prononcera une conférence sur Henri IV. Le grand historien actuel de la France classique, auteur de biographies remarquées, comme celles de Louis XIII, Louis XIV et Louis XVI, vient de publier un ouvrage sur l'assassinat d'Henri IV, et ses responsables probables, puisque le mystère n'a jamais été définitivement élucidé. Les amateurs d'Histoire peuvent déjà prendre date....

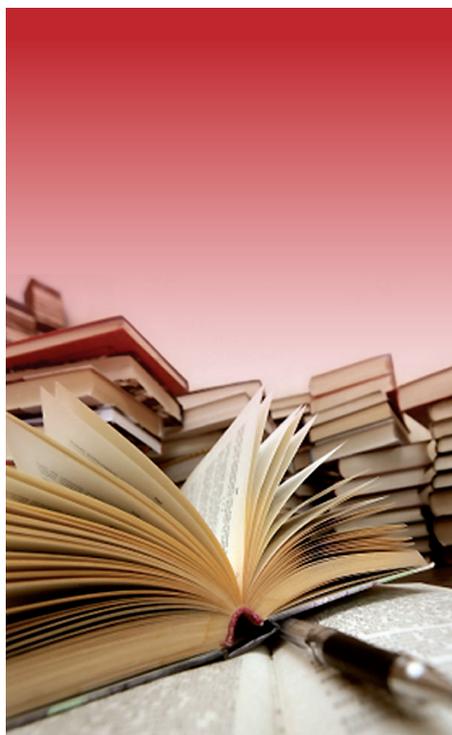
Votre Ville publiera dans son numéro de mai une interview de l'historien.

**Le clou de l'exposition sera l'Inventaire du Château de Villebon, (25 km à l'ouest de Chartres).**



À l'Hôtel de Ville, le 18 avril

# Les 1<sup>res</sup> rencontres littéraires de Chartres



Régine Desforge



Jean-Pierre Coffe

**L**e Lions Club de Chartres La Belle Verrière organise les premières rencontres littéraires chartraines, le dimanche 18 avril, de 10h à 18h, à l'Hôtel de Ville. Environ quarante auteurs, de Jean-Pierre Coffe à Régine Desforges, en passant par Diane de Margerie, Julien Cendres, Alain Baraton, mais aussi Francis Perrin, ont accepté de venir passer la journée à Chartres, à la rencontre de leurs lecteurs. Ils dédicaceront leurs ouvrages et échangeront à bâtons rompus avec le public. Deux maisons d'édition seront là également et un espace sera consacré à la littérature jeunesse. « Nous voulions créer un événement culturel inédit pour aider une œuvre caritative, conformément à la vocation du Lions Club » explique Nadine Cherel, la présidente de l'association. « Jean-Claude Ponçon, qui avait déjà monté un sa-

lon littéraire avec succès dans une autre ville nous a aidé à trouver les contacts et nous avons choisi d'attribuer les bénéfices de la journée à l'association Autisme 28. Le Lions Club La Belle Verrière a toujours été attaché à la littérature. Tous les ans nous attribuons un Prix littéraire régional et nous sommes présents au Salon du Livre. »

Hôtel de Ville, Salon Marceau, dimanche 18 avril, de 10h à 18h. Avec les librairies L'Esperluète et Rigal. Entrée libre.

Renseignements :  
Lions club La Belle Verrière,  
tél 06 22 85 57 87.  
Autisme 28, tél. 02 37 36 36 36.

## Liste des auteurs présents aux rencontres littéraires

ARBOGAST Alain, BARATON Alain, BOUTET Gérard, BRETON Michel, BRICE Michel, CANDAT Claudine, CARTIER Bernard, CENDRES Julien, CHESNEAU Eric, COFFE Jean-Pierre, CONTEPOIX Patrick, DECOIN Didier, DESFORGE Régine, De MARGERIE Diane, DESCHODT Eric, DESPRES-CHAVIGNON Bernadette, GARCIA Laurence, GUILLAIS Joëlle, GUILLEMAIN Marc, HAMAYOUN Minoui, KIRITZE-TOPOR Michel, LELIEVRE Jacques, LEMELLETIER Franck, LEJEUNE André, MASSIN, NOBLET Jean Philippe, PICHON Anne, PONCON Jean Claude, PRAT Christophe, RADIGUET Chloé, RIEGEL Caroline, ROUVIERE Nadine, CALARNOU Yves, TURIER Claude, TURPIN Gérard, VITOUX Frédéric, WEULERSSE Odile.

Avec le Rotary Chartres Deux Vallées

# Voitures d'exception pour balades inoubliables



Les 24 et 25 avril prochains, des véhicules d'exception et de collection vont de nouveau envahir la Place des Epars, puis les rues de Chartres et permettre au public d'effectuer à leur bord une balade dans les quartiers historiques de la ville.



**F**ort d'un succès grandissant, le *Rotary Club International de Chartres Deux Vallées* reconduit, avec le *Club des Voitures Anciennes de Beauce* et le *Club Cavallino Rosso (Ferrari)*, l'opération *Balades en voitures*, au profit de l'association *Les Enfants des Carnutes*.

Grâce au soutien de la municipalité et de la mobilisation de nombreux bénévoles, ce cinquième rendez-vous tentera de réunir encore plus de personnes que les années précédentes sur la place

des Epars, lieu central de la manifestation.

Pendant tout le week-end des 24 et 25 avril, le public pourra admirer le matin les nombreuses voitures exposées, avant de pouvoir effectuer, dès 14h, un tour de Chartres à bord de véhicules d'exception, pour la plupart d'avant-guerre.

L'accueil et la billetterie se feront dans des chalets installés place des Epars. Contre quelques euros par personne, il sera possible de prendre place à bord des véhicules

de son enfance, ou tout simplement, pour d'autres, de découvrir de l'intérieur ces voitures d'antan que leurs parents, grands-parents, voire arrière grands-parents conduisaient. D'autres encore préféreront peut-être s'installer dans des voitures plus récentes au design racé ou à la ligne sportive.

Un rendez-vous à venir vivre et partager en famille, les 24 et 25 avril, place des Epars !

**Renseignements**  
tél. 06 08 77 79 38.  
[francois.delaperrere@neufbusiness.fr](mailto:francois.delaperrere@neufbusiness.fr)

Association des Amis des Jumelages

## Premiers échanges avec Leòn



Chartres et Leòn se sont jumelées en octobre 2009 et déjà les premiers échanges hispano-français se concrétisent.

**U**ne vingtaine de lycéens espagnols et trois accompagnateurs sont venus passer une semaine chez leurs correspondants, étudiants au lycée Marceau. Une initiative due à la vice-présidente de la commission espagnole de l'association, Célia Lefèvre, originaire de Leòn et professeur d'espagnol au lycée Marceau.

Réception à la mairie, visites de Paris, de Versailles, de Chartres

et des cours ont rythmé cette semaine de découverte mutuelle. En retour, les jeunes Chartrains iront en Espagne en octobre prochain.

Cette première rencontre devrait être suivie de nombreux autres échanges. « *Quand nous nous sommes rendus à Leòn pour la signature du pacte de jumelage, nous avons senti une vraie demande, notamment dans des domaines artistiques communs à Chartres. Les maîtres verriers, l'organiste*

*de la cathédrale, les représentants du chemin de Saint-Jacques, ou encore les vitraillistes sont avides d'échanges avec leur homologues chartrains* », précise Marie-Élisabeth Fichbach, la présidente des Jumelages chartrains. « *Si la semaine avec les étudiants a été une vraie réussite, il nous faut maintenant lancer des échanges entre adultes et projeter d'organiser un voyage à Leòn, peut-être pour Pâques 2011.* »

A la Porte Saint-Michel



# Les saveurs du pays du soleil levant

La page de l'UCIA

Ouvert depuis le 16 septembre 2009, le restaurant japonais «Sakura du Paradis» jouxte le complexe cinématographique, en plein centre ville.

Les portes franchies, une salle de 120 couverts, très lumineuse et décorée avec goût, accueille les amateurs de gastronomie et de culture asiatique. Saiping Lam, gérant du restaurant et Anthony Huynh, son associé, sont particulièrement attachés à la qualité irréprochable des produits proposés et à une présentation très soignée des plats. « Nous travaillons sur du poisson frais provenant directement de Rungis ».

La carte présentée dévoile un choix pour les papilles les plus exigeantes, entre autres, sashimi, sushi, maki, tempura (crevettes en beignets accompagnées de légumes), raviolis japonais confectionnés sur place, menus mixtes avec poissons crus et brochettes de viande ou de poisson, brochettes et raviolis, nouilles japonai-



Saiping Lam, gérant et décorateur du restaurant.

ses sautées aux fruits de mer, salades fraîches de poisson, soupes, à la carte ou au menu. Les gérants foisonnent d'idées. Ils proposent un menu ciné express à 22,80€ avec un ticket cinéma et une heure de parking inclus ; un menu ciné duo à 55€ avec deux tickets cinéma et une heure de parking gratuite. Le cinéma prend en charge deux heures de parking gratuites pour les cinéphiles.

La clientèle VIP n'est pas en reste avec une carte spéciale, valable 2 ans. Les gourmets peuvent choisir des plats à emporter. Un plat du jour est dé-

sormais inscrit sur la carte.

La création d'une porte communiquant directement avec le cinéma ajoute un côté très pratique et utile pour la clientèle.

Le restaurant est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30 ; les samedi et dimanche, nocturne jusqu'à 23h.

Restaurant

«Sakura du Paradis»

11 Place de la Porte St-Michel  
Tél. 02 37 88 37 88



Pour ses missions en France et dans le Monde

# AGIR recherche des bénévoles

Si vous souhaitez vous engager dans des actions bénévoles de coopération et de développement, cette association est faite pour vous !

**I**ls sont 3000 en France mais une poignée à Chartres. Les bénévoles de l'association AGIR Abcd sont des retraités ou pré-retraités qui utilisent leur expérience professionnelle pour entreprendre des actions de solidarité en France comme à l'étranger.

Après un voyage en Géorgie pour le compte de la délégation AGIR de Paris, Blanche-Marie Gaillard (photo), professeur d'histoire géographique à la retraite, constate qu'il n'existe aucune structure de ce type à Chartres alors qu'il y en a dans toutes les autres villes préfectorales de la région Centre. Elle crée donc en 2006 l'antenne chartreuse. Mais celle-ci peine à se développer : *« l'an dernier je suis partie plusieurs mois en Lituanie enseigner bénévolement et j'ai donc dû abandonner la présidence pendant ce temps. De retour, je suis bien décidée à relancer la structure chartreuse. Pour cela, j'en appelle à toutes les bonnes volontés. Nous avons besoin de professionnels de tous horizons, prêts à s'engager pour des missions humanitaires locales ou internationales, du boulanger au chirurgien. »*

Les actions initiées à Chartres par AGIR Abcd concernent principalement l'alphabétisation, l'aide aux devoirs et l'aide au dévelop-

pement des micro-entreprises. Sur le plan international, elles sont plus variées. *« Cela concerne les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'enseignement, et les missions peuvent durer de huit jours à un an, la moyenne étant de trois mois. »*

Que vous soyez infirmier, artisan, agriculteur, comptable, instituteur, chef d'entreprise ou tout simplement plein de bonne volonté et prêt à vous envoler pour quelques semaines, vous pouvez contacter [agirabcd28@hotmail.fr](mailto:agirabcd28@hotmail.fr)



## Association The Underground

# Danseurs de rue

Née dans les années 70 aux USA la danse Hip-Hop est arrivée en France dans les années 90. L'association *The Underground* assure sa promotion à Chartres depuis cinq ans. Aux commandes: deux jeunes garçons, bien dans leur tête et dans leurs baskets.

**R**oland et Henrick sont des « B-Boys » ! Jeans trop larges, baskets montantes et capuches de camouflage ! L'habit ne fait pas le moine. Ne traduisez pas « B Boys » par « Bad Boys » !

Roland Cabart et Henrick Faubourg sont respectivement président et vice président de la très sérieuse association *The Underground* qui se veut l'ambassadrice de la danse hip-hop à Chartres.

Dans le civil, ils exercent des professions plutôt conventionnelles. Et quand ils se mettent à parler danse de rue, ils endiguent très bien le flot de paroles que leur passion suscite. Diserts, clairs et précis, ils exposent leurs objectifs :

*« nous sommes un groupe de danseurs de culture urbaine qui pratiquons la break dance, le locking, le popping, le krump et la house dance. Nous proposons des cours d'initiation, des stages. Nous assurons des spectacles. Nous disputons des compétitions de battle. Nous accueillons tout le monde, à partir de 10 ans seulement car la discipline est assez physique. Deux seules conditions : respecter les valeurs de la danse et respecter les autres. »*

### « L'important, c'est l'émotion »

L'association est née d'une histoire d'amitié. Roland, Henrick et Yoan se connaissent depuis l'école maternelle. Henrick est le premier à dansé le hip hop, comme ça, chez lui ou dans son quartier de la Madeleine. Ses deux copains s'y mettent à leur tour, puis



d'autres. Le groupe s'élargit et se retrouve chaque semaine dans le froid glacial du hall de la gare de Chartres pour s'entraîner. Ils n'ont trouvé que ce local, gratuit et assez grand.

*« Un jour, une personne de la mairie, dont nous avons malheureusement oublié le nom, attendait son train et nous a vus. Elle nous a suggéré de monter une association. C'était en mars 2005. En juin notre association était créée. En septembre de la même année la mairie de Chartres nous proposait une salle au Forum de la Madeleine pour nous entraîner. Aujourd'hui, nous sommes 50 dans l'association. Un groupe de filles Apokalyp's, qui existait avant nous est venu nous rejoindre. Le groupe de garçons est plus connu sous le nom de Edition Limitée Crew. »*

Les cours ont lieu chaque samedi après-midi, de 15h à 17h pour le

new style et de 17h à 19h pour la break dance.

Pour sa première participation dans une compétition nationale de battle l'an dernier à Lille, les Chartrains ont fini 5<sup>e</sup>. *« Dans le battle l'esprit sportif, l'esprit d'équipe dominant. C'est la culture de la rue qui nous anime sans la violence. Notre groupe se compose de toutes les ethnies. On nous associe trop souvent à la racaille ! Mais quand on fait une animation on voit les visages suspicieux se détendre rapidement et les sourires fleurir. Notre slogan : l'important c'est l'émotion ! »*

### Renseignements

tél. 06 50 63 81 73.

[www.theunderground28.fr](http://www.theunderground28.fr)

facebook: asso the underground

Calendrier des manifestations

sur <http://theunderground28.com>

[skyrock.com](http://skyrock.com)

## Le 10 avril à l'aérodrome

# La Journée de l'Air

Renaud Bunel, Anthony De Oliveira, Wilfried Delourme, Benjamin Nottelet, quatre étudiants en deuxième année de gestion logistique transport à l'IUT, organisent une journée dédiée aux activités et aux professions relatives à l'aérien, le samedi 10 avril, de 10h à 19h.

Démonstration et baptême de vol à voile avec le Centre de Vol à Voile de Chartres (sur réservation au 06 66 75 65 52), baptêmes de l'air avec l'Aéro Club d'Eure-et-

Loir, présentation d'avions par des constructeurs amateurs, avions miniatures téléguidés avec le Club d'Aéromodélisme de Chartres, avions anciens sont au programme de cette journée portes ouvertes, à l'accès gratuit.

Pour ce projet original, qui comptera pour la validation de leur diplôme, les étudiants ont reçu le soutien logistique de Chartres métropole.

Buvette sur place.

Renseignements tél. 06 66 75 65 52.



## 2 jours pour découvrir le golf

# Du swing place des Epars

Les mardi 20 et mercredi 21 avril, la place des Epars se transforme en practice de golf avec *Golf Epars*. Gratuit et accessible à tous, l'événement se propose de vous faire découvrir les joies d'un sport parfois méconnu.



**F**anny Croze, Lucile Rodrigues, Audrey Goumard et Pierre Lelay, quatre étudiants en Licence Professionnelle de Management de l'Événementiel Sportif, organisent *Golf Epars* les 20 et 21 avril sous la houlette de l'association OSE (Organisation Sport Événements). Manifestation sur le thème du golf, gratuite et accessible à tous, *Golf Epars* va transformer la place des Epars de manière inédite.

Se retrouveront sur cet espace piéton un petit parcours de neuf trous dérivé du mini-golf, une zone de jeu court et, clou du spectacle, une structure gonflable avec un simulateur permettant à chacun de s'essayer au golf avec du véritable matériel et en toute sécurité.

Durant la première journée, des plages horaires seront consacrées

aux scolaires et aux comités d'entreprises de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le reste du temps, *Golf Epars* s'adresse à tout le monde de 9h à 18h. Pour l'occasion, un village d'exposants et de partenaires se matérialisera sur la place prêtée par la Ville de Chartres. Nous y retrouverons notamment les stands de la Chocolaterie, de Décathlon, de la Société Générale, du Conseil Général et bien sûr de la Fédération Française de Golf.

En plus d'animer le cœur de ville, les organisateurs souhaitent faire découvrir leur discipline et donner une dimension plus jeune et grand public au golf.

Un événement ludique, original, innovant et entièrement gratuit, qui devrait faire des émules.

Contacts :

E-mail : [golf.epars@gmail.com](mailto:golf.epars@gmail.com)

# Dominique Vallet, président du Team Chartres Cyclos Dans la roue de Bernard



Dominique Vallet qui préside le Team Chartres Cyclos depuis quatre ans, rêve d'organiser une grande randonnée cycliste qui ferait découvrir notre département. Une façon d'honorer son père, fondateur du club.

**L'**association a été créée en 1986 par Bernard Vallet, ancien peintre décorateur et grand amateur de vélo. Aujourd'hui, Dominique, son fils, a repris le flambeau. À la fois au club et dans l'entreprise. Un héritage dont il est fier. «*Je voulais perpétuer le travail de mon père. Je suis heureux d'avoir été élu pour lui succéder.*»

Aidé d'une équipe dirigeante particulièrement soudée et dynamique, fidèle depuis dix ans, Dominique Vallet préside à la destinée cycliste de 60 membres qui ont entre 16 et 80 ans. «*J'ai comme objectif d'atteindre les 100 licenciés et de développer une section féminine en cyclo tourisme. Dans les années 90 il y avait une section détente*

*qui marchait très bien, et à laquelle participaient de nombreuses cyclistes. J'aimerais retrouver l'esprit de cette section, laquelle a disparu quand mon père a cessé d'être président.*»

Le club a trois activités : le cyclo-tourisme, le cyclo sport et le VTT, plus particulièrement pendant la période hivernale. «*Entre novembre et février il n'est pas toujours agréable de rouler sur route. C'est*

*pourquoi nous proposons des sorties VTT sur différents circuits de la région. C'est une façon aussi de travailler la condition physique.*»

Pendant le reste de l'année, le club propose des sorties hebdomadaires en fin de semaine.

Une le samedi après-midi à 13h30 au départ de Lèves pour les cyclistes sportifs qui ambitionnent

de faire de la compétition ; une autre le samedi à 13h30 également mais au départ de la Place des Halles pour ceux qui roulent un peu moins vite ; et enfin, une le dimanche matin dès 8h30, depuis la Place des Halles, qui regroupe les cyclistes de tous niveaux. «*On part ensemble, on rentre ensemble ! C'est le leitmotiv de cette sortie dominicale !*»

Mais la grande fête pour le club a lieu en juin : «*une vingtaine de licenciés du club participent à l'Ardechoise, une grande course qui a lieu en bordure du Massif Central. 14 000 cyclistes venus de toute la France s'y inscrivent chaque année.*» Ce succès a donné l'idée à Dominique Vallet d'organiser un grand rassemblement cycliste à Chartres. «*Il pourrait avoir lieu fin août ou début septembre et nous irions pédaler dans le département ou même les Yvelines, avec un départ et une arrivée place des Halles.*»

Sensibilisé par la maladie d'Alzheimer contre laquelle lutte aujourd'hui son père, il ajoute : «*nous pourrions destiner les bénéfices à une association caritative.*»

**« On part ensemble, on rentre ensemble ! »**

# Championnats par équipe au Tennis Club de Chartres

## On attend du beau spectacle !

Elevées à un niveau de jeu national, les deux équipes phares du Tennis Club de Chartres donnent rendez-vous aux amateurs de balles jaunes pour de belles batailles sur la terre des Grands-Prés.



Vincet Brosset, capitaine et entraîneur de l'équipe I féminine entouré de Laura Leblanc et de Gaelle Thual.

**A**vec l'ouverture des courts en terre battue des Grands-Prés (le 18 avril), arrive la saison des championnats pour les 18 équipes seniors du Tennis Club de Chartres.

A partir du 2 mai les projecteurs seront braqués, bien sûr, sur l'équipe I masculine qui évolue en National 2 et sur l'équipe I féminine qui s'est hissée l'an dernier au rang de National 4. Avec un niveau de jeu à la hauteur des finales et demi-finales du Tournoi Bonne Année, les parties offriront cet été du beau spectacle ! *« Comme l'an dernier nous accueillerons les spectateurs avec café et croissant ; et l'entrée est bien évidemment gratuite »* précise Stéphane Hébert, le convivial président du TCC.

### Deux Italiens en renfort

Les amateurs de tennis seront sûrement nombreux à venir voir évoluer les joueurs, d'autant que le club s'est offert les services de Tomas Tenconi assimilé au n° 28 français, qui enregistre une victoire sur Julien Benetteau, et de Massimo Dell'Acqua, assimilé

au n°24 français en 2006. Ces deux Italiens jouent en France depuis plusieurs années et écument les tournois internationaux. Ils devraient permettre à l'équipe chartraine, composée de Richard Brooks (-4/6), Jean Loglo (-2/6), Richard Foussereau (-2/6), Marc Bellavoine (1/6) de se maintenir. *« Mais ça ne sera pas facile. Nous rencontrons des clubs comme le TC Paris, le CA Montrouge, des poids lourds ! Nous aurons besoin du soutien des spectateurs aussi ! »*

Côté féminin, le club a préféré miser sur la bonne entente des joueuses locales pour se maintenir. Gladys Coeuret (1/6), Gaelle Thual (2/6), Laura Leblanc (3/6), Camille Cherblanc (3/6), Fanny Peltier (4/6), Nathalie Macé (4/6) constituent le noyau soudé de la meilleure équipe fé-

minine chartraine. Toutes et tous sont entraînés par Vincet Brosset et Thibault Férey, avec Antoine Gauthier comme capitaine chez les garçons et Vincet Brosset chez les filles.

**Tennis Club de Chartres**  
**Stade des Grands-Prés**  
**Tél. 02 37 21 54 00**  
**tennis.club.chartres@wanadoo.fr**

### Calendrier des rencontres

- Equipe I masculine, National 2
- 2 mai : Chatou
- 9 mai : le TTC reçoit TCF Giordan
- 16 mai : CA Montrouge
- 30 mai : le TTC reçoit USO Nevers
- 6 juin : TC Paris 2.
- Equipe I féminine, National 4
- 2 mai : le TTC reçoit TC Verson
- 9 mai : TCM Saint-Yrieix
- 16 mai : AC Amiens
- 30 mai : le TTC reçoit St-Barthélémy
- 6 juin : TC Loges St-Germain-en-Laye.



## Les plantes vivaces qui animent le printemps

### Le Bergenia Hybride « Baby Doll »

De 20 à 30 cm de hauteur, avec son feuillage persistant caoutchouteux, cette fleur rose clair, en petits bouquets en haut d'une tige, a des allures de plante grasse.

### Le Cœur de Marie (*Dicentra spectabilis*)

Cette plante à souche charnue produit en avril une inflorescence recourbée. Sa multitude de fleurs pendantes rose vif évoquent un cœur au dessin presque parfait.

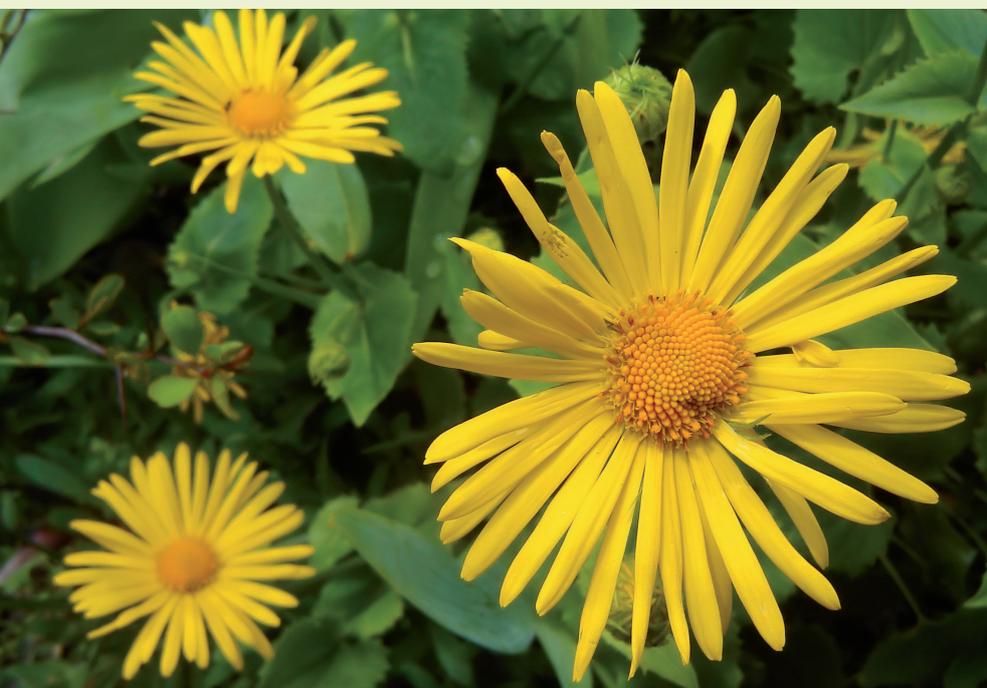
Attention ! Les feuilles se dessèchent très rapidement après la floraison si le sol est trop sec.

### La Doronic (*Doronicum orientalis*)

Spectaculaire pour sa floraison jaune vif cette vivace ressemble à une grosse fleur de pâquerette toute jaune.

Il ne lui faudra pas trop d'humus au pied pour éviter les pourritures de souche.

Toutes ces plantes sont vivaces. Elles refleuriront donc d'une année sur l'autre et seront parfaites pour une utilisation en rocailles ou éventuellement en jardinières. En hiver, il suffira de couper les parties qui ont séché. Il ne faudra cependant pas oublier de leur apporter un peu de fumure après avoir bêché.



# Des céréales au petit-déjeuner ?

Que mangeait-on au Moyen-Âge ?  
Comment étaient conservés les aliments ?  
La fouille menée en 2008 sur le site de la rue de Reverdy par le service Archéologie de la Ville de Chartres apporte à ces questions quelques éléments de réponse. Sept silos à grains y ont été découverts.



de denrées, il est hermétiquement fermé à l'aide de terre ou d'argile. Ainsi les grains sont-ils protégés des insectes, de l'humidité et de l'oxygène qui pourrait les faire germer. Ils peuvent donc être conservés sur une longue durée. Mais une fois le silo ouvert, tout le grain doit être utilisé. Cette contrainte explique la concentration de silos sur le site de Reverdy : dès qu'un silo était ouvert et vidé, un autre était creusé à côté.

## Quels grains étaient conservés dans ces silos ?

Quand le silo est vidé de ses grains, il sert alors de poubelle pour le plus grand bonheur des archéologues. Ainsi à Reverdy, une étude a-t-elle été menée sur des grains carbonisés qui semblent provenir du curage d'un four.

Les espèces représentées sont principalement des céréales : froment, blé dur, seigle, orge, blé épeautre mais aussi quelques légumes et des fruits : pois ou vesces, raisins, et des plantes sauvages : camomille puante, aspérule des champs, chénopode blanc, vesce hérissée, vesce à quatre graines, scirpe et renouée des oiseaux.

## Quels usage pour ces grains ?

Le froment et l'épeautre servent à la fabrication du pain blanc à pâte levée. Mélangés à du seigle ils for-

ment le méteil, un pain gris, destiné à la grande majorité de la population. Le seigle, l'orge, l'amidonnier ne sont pas panifiables, ils sont donc consommés sous forme de bouillie ou transformés en farine pour la confection de galettes ou de gâteaux. Le seigle est aussi souvent destiné à l'alimentation animale. Le raisin est consommé frais ou sec. Les plantes sauvages sont de simples mauvaises herbes poussant dans les champs de céréales. La scirpe, plante de milieu humide, peut être utilisée comme litière ou comme combustible pour allumer un feu.

## Ville de Chartres – Service Archéologie – Vincent Acheré.

Cliché : Coupe dans le remplissage d'un silo à grains au profil en forme de bouteille d'orangina. Cliché Vincent Acheré.

Dessin : Silo à grains enterré en cours de remplissage (dessin Frédéric Chobard et DAO Viviane Aubourg).

*1 Débarrasser les céréales des impuretés qui les accompagnent en les lançant en air à l'aide d'un « van » (sorte de panier plat. Cette opération se pratique dans un endroit venté. Les grains de céréales, plus lourds, retombent sur place. Les impuretés, plus légères sont emportées par le vent.*

*2 Le grain est passé au crible, instrument constitué d'une surface plane percée de petits trous servant à séparer les grains de différentes grosseurs.*

**A**u XIII<sup>e</sup> s., les fermes beauceronnes fournissent aux habitants de Chartres les céréales dont ils ont besoin. Celles-ci arrivent en ville après avoir subi le battage, le vannage<sup>1</sup> et le criblage<sup>2</sup>. Elles sont donc prêtes à être stockées dans les silos en attendant d'être transformées en farine, en huile ou d'être consommées telles quelles.

## Qu'est ce qu'un silo ?

C'est un creusement en forme de bouteille d' « orangina », mesurant 60 cm de diamètre à l'ouverture et trois mètres au fond pour quatre mètres de profondeur. Une fois rempli

# Fantômes d'églises (1)

## Saint-Hilaire et Saint-Saturnin

**S**aint-Hilaire, Saint-Martin-le-Viandier, Saint-Maurice, Saint-Michel, Saint-Saturnin, autant de noms sonnante comme une comptine, mais autant d'églises dont le carillon ne résonne plus depuis longtemps<sup>1</sup>. Quelques rues, un pont, une place, un traçage au sol, une empreinte en creux dans un îlot de construction rappellent leur existence. Les dessins, gravures et plans anciens de la ville conservent le souvenir de ces paroisses du haut Moyen Âge, formées avec les *villages* de la Chartres mérovingienne.

Saint-Saturnin, d'abord bâtie au-delà des murs de la ville, avait été transférée intra-muros en 1357 et son hôpital réinstallé près du pilori des Halles. Elle était longée au nord par l'ancienne rue du Bras d'Or. Rien ne subsista du bâtiment après sa démolition. Seuls un marquage de pavés, sur la place Marceau qui occupe tout son espace, et une plaque explica-



tive reproduisent aujourd'hui son plan.

Saint-Hilaire, bâtie au début du X<sup>e</sup> siècle par les moines de Saint-Père-en-Vallée, jouxtait leur monastère et s'élevait parallèlement au chœur de leur église. Sa silhouette trapue était longée par la rue Saint-Hilaire qui allait du bas de la rue Saint-Père vers le pont Saint-Hilaire et la rue aux Prêtres. Son Hospice fut installé rue Saint-Père, dans la synagogue confisquée lors d'une expulsion des juifs de Chartres. Devant son nom à Saint-Hilaire de Poitiers, de qui son donateur avait reçu le terrain, elle fut reconstruite du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (nef, clocher, chœur, chapelle du chevet) avant d'être démolie en 1804.

Mais toutes deux vivent encore aujourd'hui dans d'autres églises.

Les vitraux de Saint-Hilaire furent remontés dans le triforium

de Saint-Père devenue église paroissiale, et ses matériaux (piliers, arcades, porte et vantaux, peut-être aussi une rose de vitrail) servirent à la reconstruction (1805-1807), sur les plans de l'architecte Morin, de l'église de Sours abattue par une tempête en 1788. Le maître-autel de Saint-Saturnin (marbre blanc, fin XVIII<sup>e</sup>) fut placé dans la cathédrale en 1791 et son tabernacle en bois doré (1694) transféré dans l'église de Vieuvicq.

Juliette Clément,  
Présidente de la Société Archéologique  
d'Eure-et-Loir (SAEL),  
Directrice des publications  
SAEL, 1 rue Jehan-Pocquet  
28000 Chartres, 0237369193  
sael28@wanadoo.fr - www.sael28.fr

*Légende :*

1. *Eglise Saint-Saturnin (13), fonds SAEL et MBA, (cl. MBA).*
2. *Eglise Saint-Hilaire (33), coll. privée (cl. J. Clément).*

<sup>1</sup> *Autres cas : église : Saint-Maurice, hors les murs ; églises de prieurés et d'abbayes partiellement ou entièrement détruites : Sainte-Foy ; les Filles-Dieu, La Madeleine-du-Petit-Beaulieu, Saint-Jean-en-Vallée, Saint-Jean-des-Vignes.*



# Bienvenue dans la Maison des Chartrains !

L'Office de Tourisme a ouvert ses portes dans son nouveau site d'accueil de la Maison du Saumon en plein cœur de ville. Installés dans un lieu exceptionnel, les différents services se préparent pour la haute saison touristique. Explications avec Marie-José Takigaura, responsable du Service Accueil.

**Votre Ville : Au sein du service accueil, comment se prépare-t-on à l'arrivée de la haute saison dans notre ville ?**

**M-José Takigaura :** *L'Office termine en ce moment son guide d'accueil Chartres 2010 distribué à 120 000 exemplaires qui rassemblera toutes les informations nécessaires aux visiteurs pour préparer au mieux leur séjour à Chartres et éveiller leur curiosité. Tous les renseignements pratiques, les richesses touristiques, les différents loisirs, les hébergements, la restauration ou encore les commerces y seront mentionnés... Nous travaillons à la refonte de notre site internet. Nous nous réapprovisionnons en dépliants sur les autres départements. Ces prospectus font l'objet d'une forte demande de la part des euréliens. Avec près de 15 000 touristes par mois à l'Office de Tourisme, dont 40% de Français en haute saison, c'est toute une nouvelle organisation que l'on doit mettre en place ! Par exemple, le pôle accueil Place de la Cathédrale propose comme chaque année, dès le 1<sup>er</sup>*

*avril un horaire élargi pour répondre plus facilement à la demande des touristes.*

**VV : Justement que devient ce pôle accueil de la Cathédrale ?**

**M-J. T. :** *Il reste un site d'accueil à part entière ! Il propose toujours un service d'accueil, de promotion et d'informations ouvert 7 jours sur 7. Avec toute la documentation nécessaire sur de nombreuses villes et départements, un service billetterie, des visites guidées ou audio guidées. Ce site s'adresse plus aux touristes limitrophes et étrangers. La Maison du Saumon quant à elle, offre un espace dédié à la découverte du patrimoine Chartrain. Dans ce lieu historique, toutes les richesses touristiques de la ville de Chartres sont représentées de façon ludique et pédagogique au travers de maquettes, de films promotionnels ou encore de bornes interactives. Cet espace proposera également, tout au long de l'année, des expositions et des manifestations diverses en relation avec Chartres, son patrimoine culturel et le tourisme.*

**VV : Qu'aimeriez vous dire aux Chartrains ?**

**M-J. T. :** *Que Chartres ne se résume pas à sa Cathédrale. Il existe de nombreux sites, de la ville haute aux rives de l'Eure. Le cœur de ville offre un espace piétonnier, animé par ses commerces, ses marchés et de nombreuses manifestations, telles que Chartres en Lumières. Et surtout, l'équipe de l'Office vous souhaite à tous, la bienvenue dans la Maison des Chartrains !*

## Déjà 5 000 visiteurs !

Le 22 décembre 2009, la Maison du Saumon ouvrait ses portes au public. Informations pratiques, films, expositions, manifestations privées et professionnelles, la « Maison des Chartrains » prend vie et nous accueillons toujours plus de visiteurs. N'hésitez pas à (re)venir !

## Des visites et conférences pour éclairer d'autres reflets de Chartres

### • Samedi 2 avril : Visite à thème « Chartres à l'époque de Fulbert »

Cette promenade guidée vous entraînera à la découverte de Chartres à l'époque de Fulbert. Départ à 14h30 de l'Office de Tourisme, place de la Cathédrale. Inscription obligatoire.

### • Mercredi 14 avril : conférence « Fulbert »

Conférence par Virginie Le Buhan, guide de l'Office de Tourisme de Chartres. A 15h, Maison du Saumon. Inscription recommandée.

### • Jeudi 15 et 22 avril : visites guidées « Chartres cité médiévale »

Laissez-vous conter la cité médiévale, au patrimoine pittoresque et préservé. Départ à 14h30 de l'Office de Tourisme, place de la Cathédrale. Inscription obligatoire.

### • Samedi 24 avril : visite nocturne « Chartres en Lumières »

Découvrez le temps d'une balade commentée à la tombée de la nuit, le parcours « Chartres en Lumières », et partagez en famille ou entre amis des moments magiques autour des monuments et sites incontournables de la ville en lumière et en musique... Départ à 22h de l'Office de Tourisme, place de la Cathédrale. Inscription obligatoire.

Renseignements, tarifs et inscriptions auprès de l'accueil de l'Office de Tourisme : 02 37 18 26 26  
info@otchartres.fr

# Les animations des bibliothèques

Lecture bilingue Français /  
Langue des signes

## UNE SAISON RIMBAUD

d'Emmanuel Arnaud par  
Clameur public, avec Annie  
Mako, Olivier Schetrit et  
Laetitia Bensasouli. Spectacle  
créé par Bête à Bon Dieu  
Production.



Un des projets de Clameur public, chœur d'artistes sourds et entendants, est de transmettre une œuvre littéraire jeunesse (11/15 ans) d'un auteur contemporain, en direction des publics adolescents et adultes, sourds et entendants, en français et langue des signes en simultané. Le public se trouve ainsi sensibilisé à la beauté et à la richesse de la langue des signes.

En partenariat avec l'association « Sourds et malentendants dans le monde des entendants ».

> Samedi 24 avril  
> 15h30, l'Apostrophe,  
auditorium.  
> Durée : 1 h.

La lecture est suivie d'un débat en présence d'un interprète en Langue des Signes Française.

Billets gratuits à retirer à l'accueil de la médiathèque.

« Vous êtes en vacances dans une tour de béton pourrie en Espagne. C'est la Toussaint. Vos parents hésitent entre une soirée paëlla et le match de foot à la télé. Vous vous ennuyez, comme vous vous ennuyez le reste de l'année au lycée, avec votre copine, avec vos potes. Alors vous ouvrez un livre un peu par hasard. « Les Illuminations » de Rimbaud. Soudain, quelque chose vous arrive. Comme l'explosion d'une météorite, mais à l'intérieur. Une révélation. Vous regardez autour de vous. Rien n'a changé. Vous avez toujours le livre entre les mains. Brusquement vous comprenez : la vraie vie est ailleurs. »

Ce roman évoque avec une grande simplicité et beaucoup d'humour la découverte de la poésie par un jeune adolescent.

Né en 1979, Emmanuel Arnaud vit à Paris. Dans la collection doAdo, il a déjà publié Les trilingues (2006) et La gloire de mon frère (2007).

## Film documentaire DRÔLE D'ACCENT

Projection d'un film documentaire en présence de son réalisateur.

Qu'est-ce qu'un accent ? Une intensité particulière, une voyelle entre deux voyelles, une consonne à contresens, une tournure de phrase, une cadence, un souffle, une note ?

Ce film est un voyage en compagnie de chercheurs, à la rencontre de locuteurs et d'artistes de différentes langues françaises : langues d'oc, langues d'oïl, corse ou immigrés de diverses origines...

Le fonctionnement de notre oreille et de notre écoute est étonnant. Les accents sont dans l'ordre des choses, chaque génération a les siens. Un film scientifique et réjouissant sur la diversité. !

> Samedi 17 avril  
> 15h30, l'Apostrophe,  
auditorium. Durée : 52 mn.  
> Projection suivie d'un  
échange avec le réalisateur

Rendez-vous du patrimoine

## DESSINS D'ARCHITECTURE 1815 - 1914

Le fonds iconographique de l'Apostrophe conserve parmi ses estampes un certain nombre de dessins d'architecture, le plus souvent d'intérêt local.

A l'aspect documentaire de ces pièces uniques s'ajoute la beauté d'un art soigné et minutieux, tel qu'il a pu être pratiqué des débuts du 19ème siècle à la veille de la première guerre mondiale.

Les bibliothécaires présentent pour ce rendez-vous des coupes et plans souvent aquarellés d'élévations, de maisons et de monuments chartrains ou régionaux.

> Samedi 24 avril  
> 16h30, l'Apostrophe,  
espace patrimoine,  
1<sup>er</sup> étage  
Inscription préalable  
conseillée.

Les comptes-rendus des Rendez-vous du patrimoine précédents (Affiches et avis de la seconde guerre mondiale, les Livres d'heures, Massin, ...) sont consultables dans la rubrique PATRIMOINE du portail des bibliothèques  
<http://www.bm-chartres.fr>.

Médiathèque L'Apostrophe  
1, bd Maurice-Viollette  
28000 Chartres  
Tél. : 02 37 23 42 00  
apostrophe@ville-chartres.fr  
[www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr)



l'apostrophe  
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

# Au Théâtre de Chartres

## Les 23 et 24 avril, Rendons visible l'invisible !

*Désirs en corps est le nouveau temps fort du Théâtre de Chartres.*

*Explorant ces questions du désir, du corps et de leurs représentations, des artistes aux multiples facettes investiront chacun à leur manière les espaces intérieurs et extérieurs du Théâtre à l'italienne, lieu étranges, troublants et inhabituels.*

*Dehors, dedans, dessous : tout sera permis...*

### CARMEN / L'AMOUR SORCIER

*Spectacle d'ouverture de  
Désirs en corps.*

*Danse. Ballet pour 16 danseurs.*

**Vendredi 23 avril à 21h.**

**Grande Salle.**

**Carmen.** Le destin de Carmen est intemporel. Son affrontement avec Don José renvoie à bien des égards à celui d'Eros et Thanatos, l'amour et la mort. Dotée d'une nature farouchement indépendante et irrévérencieuse, Elle se précipite, à l'image des héroïnes de la tragédie classique, vers une issue qu'elle sait fatale. Dans l'idée de s'inscrire en rupture avec la tradition qui allie le plus souvent Carmen à la musique de l'opéra de Georges Bizet, le chorégraphe Thierry Malandain a choisi le quatuor de Franz Schubert La Jeune fille et la mort, dans l'arrangement qu'en réalisa Gustav Mahler pour orchestre à cordes. Une oeuvre d'une rare sensualité !

**L'Amour Sorcier.** La pièce se déroule chez les gitans d'Andalousie, dans une atmosphère de superstition et de sorcellerie. On y voit l'amour de Candelas et Carmelo troublé par l'apparition du spectre. Le maléfice sera rompu lorsque Candelas parviendra à détourner l'attention du revenant vers une autre jeune fille. Les rôles principaux sont en partie interprétés par l'ensem-



ble des danseurs. Enfin, la scène est recouverte de pétales couleur de cendre. Des roses noires que l'amour a fuies, avant qu'il ne revienne...

**Tarifs de 22 € à 7 €.**

### DE L'INTÉRIEUR

*Marionnettes.*

**Vendredi 23 avril à 14h30.**

**Samedi 24 avril à 14h30.**

**Foyer.**

De la conception à la naissance, le parcours de ce père (pas) ordinaire aux aventures très particulières.

Cette pièce au ton farfelu, écrite en succession de petites scènes s'articulant jusqu'au dénouement attendu («et moi ?» s'exclamera en toute fin la mère), est un hommage rendu au père, grand absent-présent de nos maternités, ne trouvant pas toujours sa place aux côtés du ventre énorme, éternel observateur extérieur de ce qui se trame à l'intérieur.

**Tarif de 12 € à 7 €.**

### SHOW CASE TRILOGY ▼

*Danse.*

**Samedi 24 avril à 20h30.**

**Grande Salle.**

Dissertation poétique et engagée sur le thème de la beauté. Cet étonnant trio développera un univers loufoque, une jubilation d'être ensemble, danseur et spectateur, au même moment dans le même lieu. La vitalité, l'énergie des protagonistes et l'absurdité des situations nous incitera à partager avec humour leurs aventures chorégraphiques.

**Tarifs de 22 € à 7 €.**



## LA COURTISANE AMOUREUSE ET AUTRES CONTES (GRIVOIS) DE LA FONTAINE ▶

*Marionnettes pour adultes.*

Samedi 24 avril à 22h30.

Grande Salle.

En France comme à l'étranger, on connaît les Fables. Ce n'est souvent qu'un souvenir scolaire. Pourtant ces contes et nouvelles servis par le talent de la créatrice du Théâtre du Fust et ses marionnettes seront une surprenante découverte car il faudra y ajouter «grivois» pour bien marquer la différence et éveiller une curiosité légitime.

Reputés «licencieux», les textes de La Fontaine mettent en jeu l'amour et le désir, l'attente, la possession délicieuse, les chagrins, le dépit, la jalousie, l'humiliation, etc. Vous pensiez que les marionnettes s'adressaient exclusivement aux enfants... dommage! Réservé aux adultes.

Tarifs de 22 € à 7 €.

## SOLI II / INFINI ▼

*Danse.*

Samedi 24 avril à 18h30.

Foyer.

**Soli II.** Robe noire moulante, longue chevelure cascadant sur les épaules, chevilles conquérantes perchées sur des talons hauts, Émilie Sudre arpente lentement le plateau sur fond de musique sombre, légèrement menaçante. À mille lieues des clichés hip-hop,



Émilie Sudre réinvente le genre dans *Soli II*, chorégraphie d'Anthony Egéa de la compagnie Révolution.

**Infini.** «*Infini est mon premier solo, il est né en hommage à la personne qui a accompagné pendant presque dix ans ma recherche artistique. C'est une partie de moi qui s'est envolée, qui s'est libérée. Ce spectacle est pour moi l'opportunité de lui souffler encore quelques dernières paroles, et pour le public, la possibilité de rencontrer son regard.*» Paco Dècina

Tarif de 12 € à 7 €.

## L'ENFER

*Lectures.*

Vendredi 23 avril à 23h.

Samedi 24 avril à minuit.

Pour le grand public contemporain, l'Enfer de la Bibliothèque s'entend comme une légende, un fantôme, le territoire majeur de l'interdit qui alimente en retour toutes les curiosités. La compagnie SubThéâtre nous en entrouvrira la porte pour pénétrer dans les entrailles du Théâtre où nous laisserons titiller par l'écoute

de quelques nouvelles éro... mais chut ! On pourrait nous entendre ! Réservées aux adultes.

Gratuit.

## SOTTO SOPRA

*Danse. Création pour désir en corps*

Vendredi 23 avril à 19h et 23h.

Samedi 24 avril à minuit.

«*Et si le plateau était le diaphragme de ce grand corps qui relierait par ces rythmes et dynamiques les souffles de l'abdomen et du thorax ? L'abdomen se situerait alors sous le plateau, comme l'espace de la synthèse, de l'expression et de la relation à soi et au monde, dans l'or et le velours. Le public, pendant ces deux journées, par son regard et sa déambulation deviendrait le lien, le désir d'être vivant à chaque instant.*» Paco Dècina.

Gratuit.



## LA VITRINE ▲

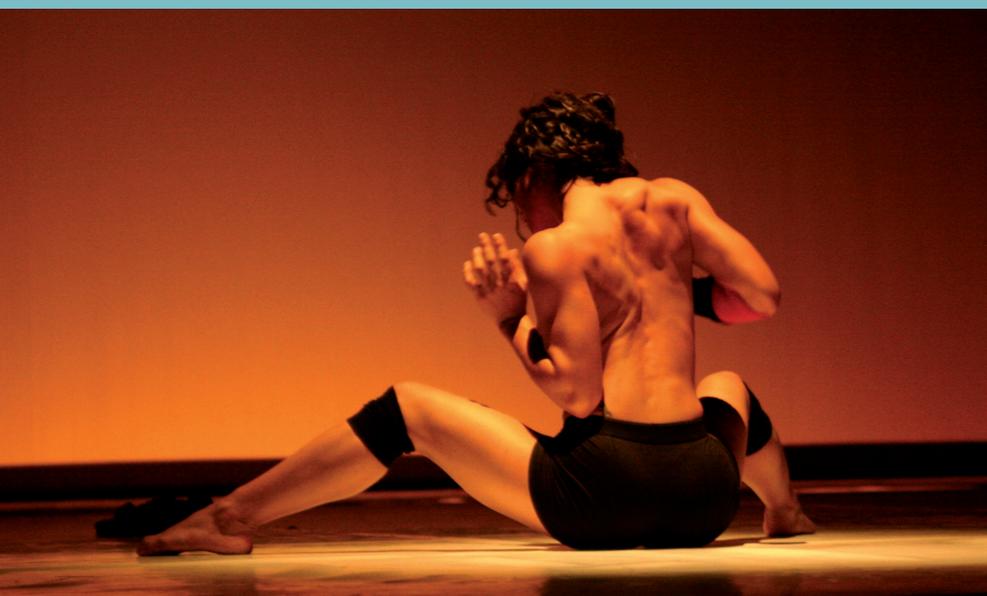
*Danse.*

Samedi 24 avril à 10h30, 11h30 et 15h30.

Place du Cygne.

Deux danseuses donneront «vie» à deux mannequins dans une vitrine de magasin. Toutes les poses stéréotypées ou non de ces mannequins-cinéma seront mises en oeuvre au service d'un vêtement culte : le blue jean. Une performance étonnante qui se déroulera quelque part en ville...

Gratuit.



Renseignements et réservations :  
Théâtre de Chartres  
Boulevard Chasles,  
28000 Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79.  
billetterie@theatredechartres.fr  
www.theatredechartres.fr

# Au Théâtre Portail Sud



## ◀ CUPIDON AU BALCON

*De Jean-Jacques Devaux.  
Avec Jean-Jacques Devaux  
et Laurence Wilkosz.  
Mise en scène de Fanny Mermet.*

**Du 8 au 18 avril.  
Les jeudis, vendredis et samedis  
à 21h. Les dimanches à 16h.**

Passer tout une nuit dans une loge de théâtre avec la femme qu'on aime, quoi de plus romantique ? Mais quand cette dernière vous séquestre, quoi de plus comique ? Avec l'écriture rythmée de Jean-Jacques Devaux, on ne décroche pas un seul instant, entre deux éclats de rire dans une comédie réjouissante.

## LA CONTROVERSE DE VALLADOLID ▶

*De Jean-Claude Carrière.  
Mise en scène d'Eric Borgella.  
Avec Philippe Pierrard, Vincent Duvivier,  
Jean-Pierre Billaud, Jean-Marie Mendiant,  
André Fauquenoy, Laurent Ferraro,  
Géraude Ayeva-Derman, Tito Diez.*

**Du 22 avril au 2 mai.  
Les jeudis, vendredis et samedis  
à 21h. Les dimanches à 16h.**

Les Indiens d'Amérique appar-

tiennent-ils à l'espèce humaine ? Las Casas, moine dominicain ancien évêque au Mexique, pense qu'ils sont des hommes et possèdent une âme. Sépulvéda, théologien, cherche à justifier la conquête des nouveaux territoires par les Espagnols et voit les Indiens comme des êtres inférieurs, nés pour l'esclavage.

**Renseignements et réservations :**  
Tél. 02 37 36 33 06.  
[info@theatreportailsud.com](mailto:info@theatreportailsud.com)  
[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)



# Au Théâtre du Seuil

## MALOH

**Vendredi 23  
et samedi 24 avril à 20h30.**

Arnaud Méthivier donne corps à A vingt ans à peine, ce jeune Breton apparaît déjà comme le digne héritier de la scène française Néo-Folk. Des textes tendres et ironiques posés sur des balades acoustiques fraîches et légères, et

une voix touchante accompagnée admirablement à la guitare.

**Renseignements  
et réservations :**  
Théâtre du Seuil  
Tarifs : 14€ et 11€.  
Tél. 02 37 36 89 30  
[theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)  
[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)



# Au Théâtre de Poche



## 19 AOÛT 1936, MORT D'UN POÈTE

de José Manuel Cano Lopez.

**Samedi 24 avril à 20h30 et dimanche 25 avril à 17h.**

Le public entre dans la salle, deux hommes sont déjà assis sur le plateau. Le premier porte une chemise rouge ; il relit une partition, assis devant un piano à queue. L'autre porte une chemise grise ; il lit un grand livre manuscrit posé devant lui sur un petit bu-

reau noir. Des livres de Federico Garcia Lorca.

L'homme à la chemise grise parcourt ainsi, l'instant d'une soirée, le dernier mois de la vie de Federico Garcia Lorca à travers 19 témoignages, de ceux qui vont l'accompagner jusqu'au 19 août 1936.

Un récit où la tragédie se referme, lentement, inexorablement, sur cet homme de 38 ans. Les témoignages s'affolent, se croisent, entrecoupés par les notes du piano et les chants qu'affectionnait Federico...

Sur une musique originale de Jacques Perry-Salkow et des chansons populaires andalouses.

A réserver sans plus attendre !

**Tarifs : 12 et 9 €.**

**Renseignements et réservations :**

**Théâtre de Poche**

**Abbayes St Brice, Chartres.**

**Tél.: 02 37 33 02 10.**

**theatre-en-pieces@wanadoo.fr**

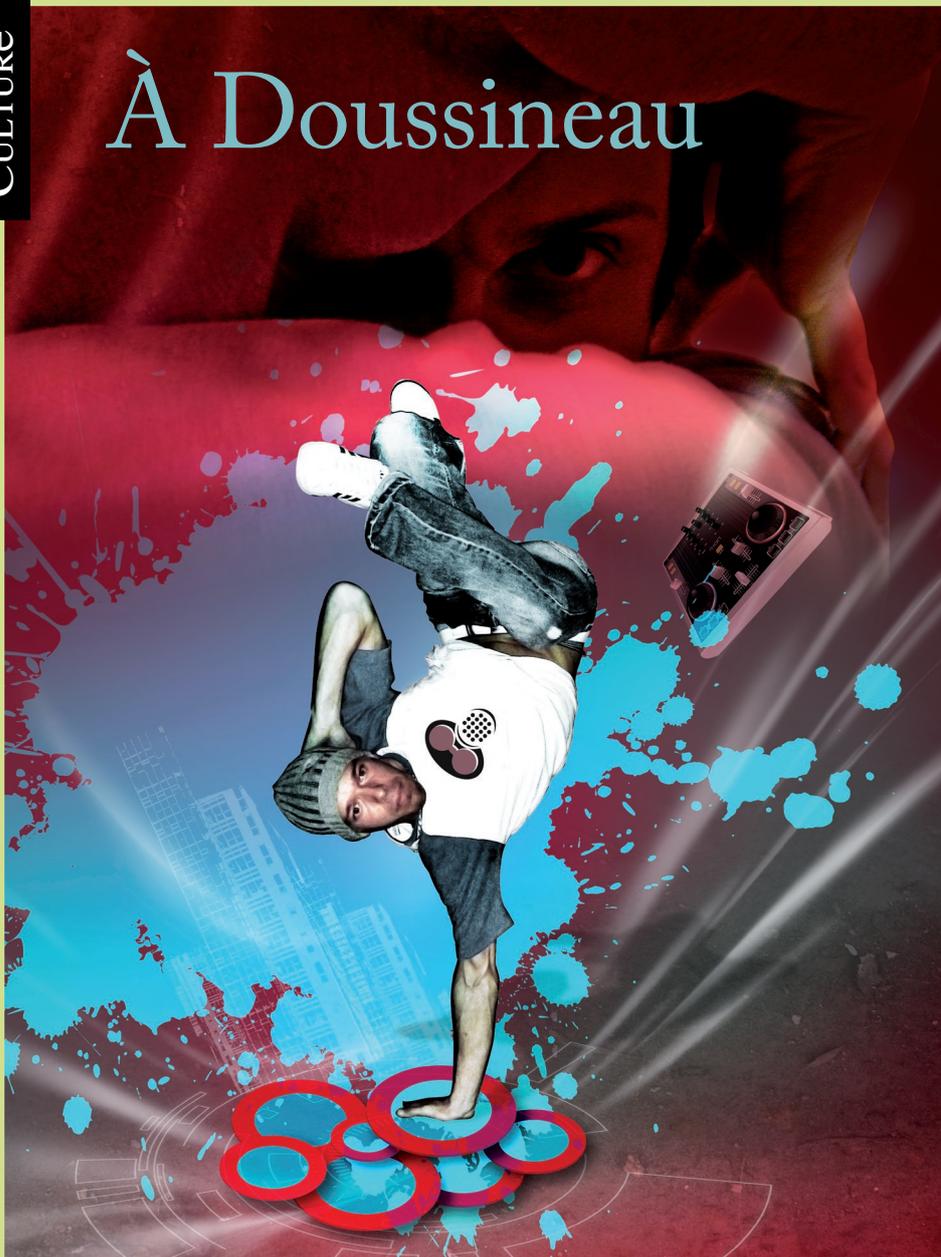
**www.tep28.com**



## LE REGARD LUCIDE D'UNE ENFANT DE CINQUANTE ANS

**Jusqu'au 3 juin**, la plasticienne Sylvie Kaptur-Gintz présente au Théâtre de Poche son exposition *Le regard lucide d'une enfant de cinquante ans*. La séquence *Port Royal* jouera sur différentes figures de la féminité. Les peintures *Mégapoles* offriront des accumulations de lignes, de reflets, d'angles de verre et d'acier pour évoquer le manque de nature dans la vie des hommes.

# À Doussineau



## ◀ MAD EN SLAM 4

*Poésie et danse urbaines.*

**Samedi 3 avril à 20h30.**

Pour les 5 ans de l'association *The Underground*

Vous avez envie de vous familiariser avec les expressions urbaines ? C'est une soirée pour vous, conçue en alternance entre le slam et le breakdance, le rythme des mots et le rythme du corps. Ils seront plus de vingt sur scène, ils ont relevé le défi. Deux groupes vont se passer la parole, *Slam et Cie*, pour la parole slammée et *The Underground* pour la parole dansée.

Tarifs : 7 et 5 euros.

Durée : 1h30.

Renseignements,  
tél. : 02 37 23 41 42  
ou 02 37 88 45 13.

## FESTIVAL DE MARIONNETTES

*Pour jeune public.*

**Du 20 au 25 avril.**

Cette nouvelle édition sur le thème des sorcières vous réserve un large choix de spectacles drôles et poétiques / spectacles tout public, scolaires, centres de loisirs, crèches, halte-garderies, exposition et ateliers de marionnettes

Renseignements  
Association FORUM,  
tél. 02 37 88 45 04.  
forum-madeleine@orange.fr

## BLANCHE NEIGE ▼

*Cie des Cailloux Sensibles.  
Marionnettes de verre.  
Jeune public à partir de 5 ans.*

**Samedi 24 avril à 20h30.**



Une invitation à redécouvrir dans un univers de verre ce conte des frères Grimm qui a bercé notre enfance.

Telle la caresse de la lumière qui effleure flacons, bouteilles et autres éléments de verre pour leur apporter la couleur et la vie, laissez-vous surprendre par la magie des apparences et saisir par ce jeu de miroir aux multiples facettes. Une création toute en transparence pour évoquer la fragilité et l'éphémère beauté de nos existences.

Tarifs : 7 € et 5 €. Durée : 1h.

Renseignements,  
tél : 02 37 23 41 42  
ou 02 37 88 45 13.

# À Chartrexpô

## OLIVIA RUIZ

*Chansons.*

**Judi 29 avril à 20h30.**

Musicienne depuis ses plus jeunes heures, Olivia Ruiz, après un passage par la Star Académie, est désormais l'une des étoiles montantes de la nouvelle vague de la chanson française. Bien qu'encore balbutiante, la carrière de la Femme Chocolat en fait fondre plus d'un !

Miss Météores sort le 13 avril 2009. Tour à tour rock, punk, slam, chanson, folk, il ne rentre pas vraiment dans une case. Plus éclaté que «la Femme chocolat», cet album réalisé par Mathias Malzieu et Alain Cluzeau. La demoiselle a convié des invités de tous horizons, rencontrés au détour d'un festival ou d'un concert et même son

frère Toan et son père. Servie par toutes ces collaborations, la plume d'Olivia Ruiz se révèle piquante et délicate à la fois. Avec de magnifiques décors l'univers d'Olivia Ruiz ressemblera à un enchantement.

**Salle Chichester,  
Chartrexpô.  
Tarifs : 30 euros  
(hors commission).  
Renseignements,  
tél : 02 37 23 41 42  
ou 02 37 88 45 13.**

# Mots fléchés Poissons ... d'avril !

**Rue à poissons**  
Décire des armoiries

**De carreau**  
En surface  
A promis  
Système

**Examen**  
À payer  
Attribué  
Politique russe

**Chevets**  
Baie

**Singe**

**Choisit**  
Ventile

**Vieille cité**  
Principalement

**Ce terre ?**  
Lettres royales  
Poisson

**Pioche**  
Malaxées  
Ont du savoir

**Court**

**Sur Tille**  
Poème

**Crochets**  
À moitié parisien

**Usée par le temps**

**Reste**  
Raya  
Spumante

**Insecte aquatique et plat**

**Ont bouché le port**

**Au bout de la nuit**

**Aigrefins**

**Petit patron**  
Mesure jaune

**Lettre à lettre**  
Double

**« VOTRE VILLE »**  
Avril 2010

**Colère**  
Averse

**Perméable**  
Issus

**Première page**

**Nouveau vinyl**  
Réfléchi

**Sa maison fait office**  
Humidifier

**Sigle politique**

**Arme à feu**  
Quidam

**Vieux do**  
Essayera  
Poisson

**Fléchi**  
Détruisit

**Venu**

**Deux**  
Claqué

**Début d'empire**  
Défaut

**Île**  
Meilleur d'ailleurs

**Pour l'apprentissage**

**Moitié de mouche**  
À moi

**Mèche**  
Poisson  
Tête de liste

**Bava**  
Expert

**Sorte d'arête !**

**Frangin**

**Fin de dîner**  
Dans  
Poissons

© JFR 2010

Solution des Mots Fléchés le mois prochain.

Le coin des philatélistes

# Gemellagio : Ravenna...

Première cité européenne à signer un pacte de jumelage avec Chartres (en 1957), Ravenna est une ville de 150 000 habitants. La mosaïque a fait sa célébrité. Et les timbres ?



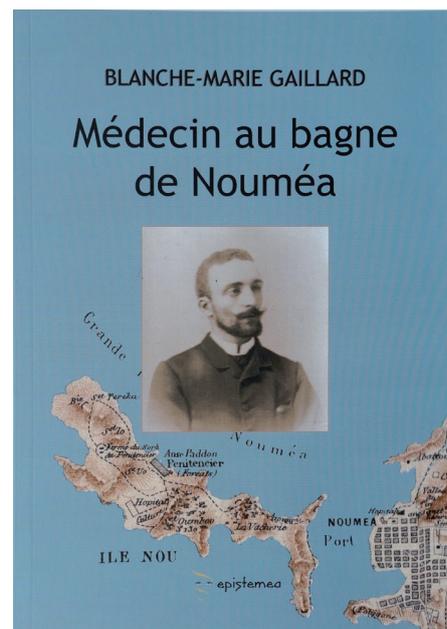
Elles ne sont pas... légion les valeurs postales ayant Ravenna comme sujet ! Trois en Italie ; le premier timbre date de 1932 (n°aérien 33). Un peu tristounet, il est illustré par la ferme où mourut Anita Garibaldi, l'épouse, d'origine brésilienne, du héros de l'unité italienne. Il faudra attendre longtemps, jusqu'en 1990, pour en trouver un autre. Le 19 mai de cette année, la poste italienne émet deux valeurs où elle met à l'honneur son patrimoine artistique et culturel. Une vignette à 450 lire (n°1886) est ravennate : une mosaïque byzantine du Parc de la Paix.

En 1997, la basilique Saint-Vital (n°2228) est présente dans une série touristique. Cette même année, on a aussi commémoré le quarantième anniversaire du jumelage Chartres-Ravenna. A cette occasion, la cathédrale de Chartres apparaissait sur deux oblitérations temporaires transalpines.

Mais c'est le... Togo qui reste le principal «fournisseur» de notre collection ravennate ! En 1985, une série de douze timbres, intitulée «Les douze apôtres» est issue des mosaïques du Baptistère des Ariens (n°1164 à 1169 et A538 à A543).

Un ensemble important en nombre, mais assez aisé à se procurer et qui fera une magnifique page dans notre album chartrain.

**Cercle philatélique chartrain**  
Jean-Francis Ressort  
Tél. 02 37 28 45 74  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)



Vient de paraître

## Médecin au bague de Nouméa

Après avoir enseigné l'histoire et la géographie au collège, Blanche-Marie Gaillard, installée à Chartres depuis 22 ans, s'est penchée sur sa propre histoire familiale. Elle a découvert à travers de vieilles correspondances et des albums de photos la formidable épopée de son grand-père, parti exercer la médecine au bague de Nouméa, alors qu'il avait 24 ans. Qu'est-ce qui a poussé ce breton, passionné d'archéologie et de photos, à quitter ses menhirs de Carnac pour les Kanaks ? C'est ce que Blanche-Marie a tenté de découvrir. Dans cet ouvrage de 96 pages qui vient de paraître, elle nous fait partager l'expérience de son aïeul, expérience hors du commun au XIX<sup>e</sup> siècle.

**En vente à la librairie L'Esperluète.**

Au CIV à partir du 10 avril

# Les vitraux de la Renaissance



Cette exposition révèle plus d'une cinquantaine de vitraux totalement inédits de la Renaissance (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles) et un vitrail du XI<sup>e</sup> siècle (rare représentation de l'Ascension).

**P**lus de cinquante vitraux provenant d'églises de Chartres démolies à la Révolution ont, pour certains, abouti dans l'église Saint-Pierre. Parmi eux des œuvres de Jean Jouan, de Courtois, de Jean Cousin, tous artistes fameux de la Renaissance.

La collection permet de révéler l'iconographie de la Renaissance à Chartres, de retrouver des maillons manquants de l'histoire de l'art du vitrail, de découvrir l'activité intense et constante des ateliers de vitraux chartrains depuis le Moyen âge à nos jours.

## Un itinéraire périlleux

Aux lendemains de la Révolution les vitraux rescapés des très nombreuses églises démolies à Chartres sont récupérés et utilisés, comme simple vitrage. Cette opération aura le mérite de les avoir sauvés, bien qu'utilisés en simples bouche-trous.

En 1936, on décide de les restaurer. Déposés, mis à l'abri pendant la Seconde Guerre mondiale, certains seront conservés à Paris au Musée de Cluny, puis au dépôt des Monuments Historiques de Champs-sur-Marne, ou stockés dans des caisses laissées à l'atelier Lorin de Chartres, d'autres seront remontés en 1950 dans le triforium de l'église Saint-Pierre. En 1990 lors de la campagne de réhabilitation des vitraux de l'église Saint-Pierre, l'intérêt se porte ces vitraux Renaissance. Ils

sont rassemblés, étudiés, nettoyés et révèlent alors leur splendeur.

## Un regain d'intérêt pour une période restée dans l'ombre

Cette découverte a suscité un nouvel attrait pour la période Renaissance des vitraux de Chartres.

Vivaient alors à Chartres de nombreux peintres-verriers qui ont utilisé toutes les techniques en cours, reflété les goûts, les tendances de l'époque. La peinture à l'émail, des nuances particulières et très chartraines de la sanguine, le jaune d'argent (cet argent dont on fait de l'or...), le sertissage en chefs d'œuvre, la finesse des traits, tout est au service de l'expression picturale et de la beauté d'un art révélé par la lumière.

La Ville a confié au CIV la difficile et longue restauration de ces vitraux. Il a fallu restituer chaque scène dans son contexte iconographique et historique, et soigner les détériorations dues au temps et aux hommes.

À partir du 10 avril.

Du lundi au vendredi :  
9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Les dimanche et jours fériés :  
14h30 à 18h.

Centre international du Vitrail.

5, rue du Cardinal Pie.

Tél: 02 37 21 65 72.

contact@centre-vitrail.org

www.centre-vitrail.org

4 € (tarif réduit : 3 €).



Les rendez-vous du muséum

# L'origine des plantes cultivées

Conférence dans le cadre des «Mardis de la Science» en région Centre, par Eric Lainé, professeur d'Université à Orléans et au Centre universitaire de Chartres.

**A**u néolithique, des hommes apprennent à cultiver certaines plantes. De chasseurs-cueilleurs ils deviendront agriculteurs ...

Où et quand cela a-t-il commencé ? Pourquoi cultiver des plantes ? Qu'est-ce qui différencie un végétal cultivé de son ancêtre sauvage ? Quelles sont les premières espèces cultivées ? Toute plante sauvage peut-elle être domestiquée ? Comment la biologie permet-elle de dérouler le fil de cette domestication ?

Voici quelques-unes des questions qui seront abordées et auxquelles Eric Lainé tentera de répondre...

Il est responsable de l'équipe «lignanes de Linacées» au sein du

Laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures. Il étudie dans la graine de lin la régulation de la synthèse des lignanes, dont certaines molécules ont des propriétés phytoestrogènes et d'autres anticancéreuses (ce programme est soutenu par la Ligue contre le Cancer).

**Mardi 4 mai à 20h30**  
au Centre universitaire  
de Chartres,  
21 rue de Loigny-la-Bataille.  
Stationnement au parking  
«visiteurs».

Entrée libre dans la limite  
des places disponibles.

Renseignements :  
Muséum : 02 37 28 36 09  
& Centres.Sciences :  
02 38 77 11 06.



Prochaine conférence :  
mardi 1er juin 2010.  
Comment se protéger du soleil ?  
Par Thierry Devers, maître de  
conférence, IUT de Chartres.

## Le Compa a 20 ans

**A**cette occasion, les collections du Compa sortent de leurs réserves (plus de 3000 pièces), et elles seront mises en valeur avec des rendez-vous organisés toute cette année pour découvrir ou redécouvrir le musée à travers de nouvelles animations.

### Un jeu des 20 ans

Chaque mois, un nouvel objet à découvrir dans une vitrine du musée !

Le visiteur est invité à prendre un bulletin de participation au musée et un tirage au sort aura lieu le dernier dimanche de chaque mois.

### Les rendez-vous des dimanches

Chaque dimanche de 15h à 17h, sauf vacances scolaires, le Compa propose à tous les publics, des rendez-vous riches en découvertes, visites guidées, ateliers, conférences, rencontres, spectacles, démonstrations...

### L'exposition *Eaux* jusqu'au 15 août

Des installations spectaculaires et une immersion totale dans l'univers de l'eau qui fascine par ses contrastes.

Conservatoire de l'Agriculture  
Pont de Mainvilliers  
Tél.02 37 84 15 07.  
[www.lecompa.com](http://www.lecompa.com)

# Tribunes de l'opposition

## Un débat clos avant d'avoir été ouvert ...

Dans la revue de Chartres agglo n°35 de février 2010, en pages centrales, les Chartrains ont découvert un questionnaire : « 21 questions pour le 21ème siècle », les engageant à faire des propositions innovantes sur le développement durable, avec la mise en place d'un Agenda 21 sur l'Agglomération.

Incompréhension quand en mars 2010, un quotidien local nous rapporte que l'adjoint chargé de la Restauration Collective du Bassin Chartrain (RCBC) préfère le « *le bon avant le bio* » ?! et il assure que cette structure ... « *n'introduira pas de bio dans ses menus !* » ..., il précise encore « *qu'il s'agit d'un choix pleinement assumé !* »...

Nous nous étonnons de ce choix, alors que les éléments pour prendre ces décisions n'ont même pas fait l'objet d'une présentation sérieuse devant tous les élus.

La RCBC affirme vouloir faire du « *bon* » avant de faire du « *bio* », c'est une évidence, mais nous nous interrogeons légitimement à la lecture de cet article en apprenant que **tous les légumes sont cuisinés à partir de produits surgelés.**

Est-ce réellement « *bon* » de manger pendant toute une année scolaire, des légumes surgelés ? Est-ce une façon d'éduquer les enfants à la diversité des goûts ? D'ailleurs, la RCBC ne communique pas assez sur ses choix d'approvisionnement, hormis le pain ou la viande rouge. De même, les parents n'ont pas connaissance de l'origine des autres produits.

En France, certes les cultures ne sont pas encore suffisantes, mais plusieurs villes se sont engagées dans cette démarche, en maîtrisant les coûts. A Chartres, la municipalité a obtenu des gains importants dans l'optimisation de la cuisine centrale et **les tarifs augmentent pourtant tous les ans.** En retour, les Chartrains pourraient avoir des garanties bien plus importantes sur **la qualité des produits proposés aux menus des enfants, bio ou non bio.**

**Un peu de bio, ou de produits locaux, c'est moins de pesticides dans les assiettes.** Les parents ne toléreront plus longtemps que leurs enfants soient nourris, tous les jours, avec des produits issus des cultures intensives.

La RCBC élabore près de 4 800 repas par jour. Chartres, Ville préfecture d'un grand département agricole, pourrait donner l'exemple avec un vrai élan pour le développement des filières « *raisonnées* » et/ou bio.

Nous demandons l'ouverture d'un débat sur la diversité des approvisionnements de la RCBC parce que la transparence est une exigence démocratique bien peu acceptée par l'actuelle majorité municipale.

**Noël BILLARD, Myriam BIYADI, Ghislaine DANE,  
Nicole SIRANDRE, David LEBON**  
Groupe des Elus Socialistes et Républicains  
elus.sr.chartres@gmail.com  
0612527282

## Par ici la monnaie !



Manifestement les élus de la majorité ne se lassent pas de mentendre ! Le mois dernier, ils déplorait mon « silence assourdissant » sur le parking. C'est donc pour leur plaisir que je reviens sur cette affaire qui va être rejugée par la Cour administrative.

L'aspect juridique ne concerne que la forme. Le fond, c'est le prix du parking que les chartrains paient quand ils viennent en ville.

Le Maire présente la délégation de service public comme une panacée : les usagers paient ; les contribuables non. Ce n'est pas un miracle ! **Même si le parking était géré directement par la Ville, ce sont les usagers qui paieraient !** Mais ils paieraient forcément moins cher parce qu'actuellement, ils paient les cadeaux fait par le vertueux M. GORGES à Q Park :

- Q Park a perçu depuis l'origine près de **1 million d'euros** de mystérieux « frais de siège » !
- Et la convention lui garantit en plus une rentabilité de **8 % ! 6,5 fois plus que les intérêts de votre livret A !**

La majorité municipale prétend que le Maire serait Harry POTTER, qu'il aurait réalisé un miracle en construisant un parking sans impôts ! En fait, c'est juste du Gérard MAJAX, voire du GARCIMORE : on pique trois billets dans votre poche de conducteur, en vous faisant croire qu'on aurait pu en prendre quatre dans votre poche de contribuable... Et en réalité ça en vaut deux !

J'accuse la majorité municipale d'appauvrir les chartrains sans cause et j'en donne un deuxième exemple :

Le cadeau à VEOLIA : **deux millions d'euros d'indemnité forfaitaire, pour une station d'épuration virtuelle !** Deux millions pour rien ! Là, carrément, M. GORGES s'est transformé en David COPPERFIELD de l'argent public ! L'argent était là ! Il n'y est plus !

Vous reprendrez bien un petit verre d'eau ? Il y a notre argent dedans !

**Eric Chevée**  
modem-chartres@orange.fr

## Chartres en développement durable

Voilà un formidable projet politique qui n'oppose pas mais qui réunit.

Aujourd'hui, on constate trois piliers séparés: l'économie, l'écologie et le social. Les partis politiques peinent à les réunir revendiquant leur hégémonie : le social serait en rose, l'économie en bleu et l'écologie en vert. Dernièrement, le rose-vert serait même devenu une nouvelle couleur, élections obligent !

Mais les citoyens ne sont pas dupes. Beaucoup ne se reconnaissent plus dans ces clivages où l'intérêt personnel prime souvent sur l'intérêt général.

Alors le développement durable, une nouvelle gouvernance ?

En 1992, au Sommet de la Terre à Rio, 170 chefs d'États ont signé un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle définissant les objectifs d'un développement durable pour la planète en réunissant ces trois piliers :



Pour être efficace, le rôle des collectivités locales est reconnu. Chartres Métropole a répondu présent en lançant le 23 janvier un programme d'actions appelé « Agenda 21 » inscrivant le développement durable dans ses projets.

Et si Chartres impulsait un Agenda 21 scolaire ?

A l'exception de la dimension éducative du seul ressort des enseignants, la collectivité peut être force de proposition sur de nombreux autres champs.

Pourquoi ne pas créer, par exemple, un conseil de jeunes spécifiquement pour le développement durable ? En amenant les jeunes à s'engager concrètement, à prendre part dans la réflexion, l'action, le suivi, l'Agenda 21 ouvre la voie d'une citoyenneté active et participative.

Nadège Gaujard  
nadege.gaujard@gmail.com

## Mais où est donc passée l'opposition municipale ?

Deux ans seulement après 2008, les deux groupes qui la composent jouent le triste duo de la solitude et de l'absence.

Eric Chevée est seul. Il y a quelques mois, madame Leroux-Gaujard avait pris son indépendance, rejetant l'attitude d'opposition systématique de son leader pour rechercher désormais consensus et intérêt général. Aujourd'hui, c'est madame M'Faddel qui démissionne carrément du Conseil Municipal. Elle aura eu l'élégance d'attendre le résultat des élections régionales, dont nous n'aurons pas la cruauté de commenter le résultat pour le Modem, à Chartres davantage encore qu'en Eure-et-Loir.

Avez-vous reconnu un Chartrain parmi les nouveaux élus régionaux souriants du PS ? Poser la question, c'est y répondre, tellement les responsables départementaux du PS n'ont même pas pris la peine d'attendre le résultat de l'élection récente, pour oublier les membres du PS chartrain dans la composition de leurs listes. Les résultats leur donnent raison : partout la gauche triomphe, sauf ici où la presse locale note le recul des scores de gauche par rapport aux régionales de 2004. Mieux encore, cette vérité des scores s'observe également dans les quartiers populaires, dont les habitants mesurent de plus en plus l'impact positif des réalisations municipales, au point de voter à l'encontre des vagues nationales.

L'échec valide donc l'abandon de Chartres et des Chartrains par le PS.

Restent les projets, pour la réalisation desquels Jean-Pierre Gorges et son équipe se sont engagés, quelles que soient les assemblées où il faut les promouvoir : la mise à 4 voies de la Nationale 154 n'est pas moins nécessaire après le scrutin du 21 mars. On peut et on doit en dire autant de la ligne SNCF Chartres-Orléans, du projet de gare de Chartres, et de la nécessité pour nos étudiants de pouvoir s'inscrire dans les universités franciliennes, faute de moyens de transports vers Orléans ou Tours. La majorité municipale tiendra ses engagements pour ce qui la concerne. Question d'intérêt général. Nous ne doutons pas de l'appui du Conseil Général, ni de celui de l'Etat. Mais que feront les seuls Chartrains de gauche représentés au Conseil Régional, élus d'Europe-Ecologie, mais surtout membres des Verts, la fraction extrémiste de la nébuleuse écologiste ? Sauront-ils renoncer à leurs réflexes de chapelle pour entendre la demande générale ?

Quant à nous, nous nous ferons un devoir de leur rappeler les besoins légitimes des Chartrains.

## Le groupe des élus de la majorité



## EXPRESS CULTURE

### CAFÉ PHILO

L'association « Y'a d'la joie » organise le prochain café philo au bar l'Escalier, 1 rue du Bourg, de 17h à 19h, le samedi 10 avril, sur le thème "L'autre comme complément ou adversité ?".

Contact tél 06 80 40 93 41

et sur internet

<http://sites.google.com/site/cafephilochartres>.

### CINÉ CLAP

20 avril : Cria Cuervos de Carlos Saura, Espagne, 1976.

Auditorium de la médiathèque.

20h30.

### CONCERT DE JAZZ REPORTÉ

Le concert *Jazz à quatre* programmé par le Conservatoire de Chartres, le vendredi 23 avril au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville, est annulé. Le programme initialement prévu sera proposé le samedi 5 juin lors du concert de clôture du Festival

*Notes de Printemps*.

Renseignements

tél. : 02 37 84 04 75.

### APPEL À BÉNÉVOLES

Homme jeune retraité,

vous avez du temps libre ?

Vous aimez le contact ?

Vous avez votre permis de conduire ? Rejoignez-nous !

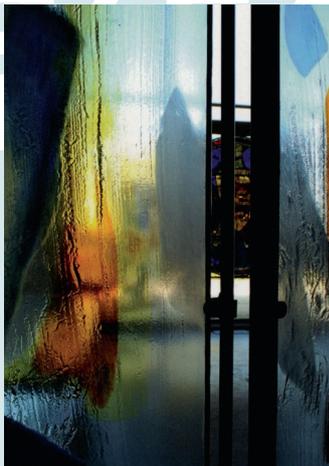
La Ligue contre le cancer recherche une personne qui s'occupe de la récupération de cartouches d'encre, auprès d'entreprises déjà référencées, sur Chartres et ses environs.

Merci de contacter le Comité afin de prendre rendez-vous.

La Ligue contre le Cancer,  
7, rue Gabriel Péri à Chartres

Tél : 02 37 21 19 50.

[cd28ligue.net@wanadoo.fr](mailto:cd28ligue.net@wanadoo.fr)



### PORTES OUVERTES DES ATELIERS DES MAÎTRES-VERRIERS

17 et 18 avril.

Organisées par l'Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir.

Découvrez les vitraux et les décors verriers créés, réalisés ou restaurés par une douzaine d'ateliers. Les artistes vous montreront leur savoir-faire exceptionnel, et leurs techniques innovantes.

Ateliers participant aux portes ouvertes :

- **Atelier Michel Petit,**

17 ter rue du château, Chenonville La Bourdinière St Loup.

Tél. 02 37 26 39 70.

- **Atelier Duchesne & Duchesne,**

32 rue Jules Rousseau, Fresnay l'Evêque. Tél. 02 37 99 93 31.

- **Atelier Lorin-Hermet-Juteau,** 46 rue de la Tannerie, Chartres.

Tél. 02 37 34 00 42.

- **Atelier Loire,**

16 rue d'Ouarville, Lèves. Tél. 02 37 21 20 71.

- **Atelier Stéphane Petit,**

47 rue de Spoir, Thivars. Tél. 06 07 45 12 45.

- **Atelier Picol,**

1bis rue du Chapeau rouge, Chartres. Tél. 02 37 28 40 81.

- **Atelier François Soleille,**

2 ave de la Messesselle, Nogent le Rotrou. Tél. 02 37 52 93 44.

- **Atelier Romual France,**

13 rue Jean Moulin, Champhol. Tél. 06 16 76 82 91.

- **Centre International du Vitrail,**

5 rue du Cardinal Pie, Chartres. Tél. 02 37 21 65 72.

- **La galerie du Vitrail,**

17 cloître Notre-Dame, Chartres. Tél. 02 37 36 10 03.

- **Micheline Loire,**

antiquaire du vitrail, 16 rue d'Ouarville, Lèves. Tél. 02 37 21 90 50.

Renseignements tél. 02 37 26 39 70. [www.verriers-chartres.fr](http://www.verriers-chartres.fr)

### 400° ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'HENRI IV

Programme du samedi 15 mai :

12 h 30 : messe pontificale à la cathédrale célébrée par Mgr Pansard, évêque de Chartres.

14 h : déjeuner à la collégiale St-André.

15 h 15 : remise de prix du concours Henri IV.

15 h 30 : conférence du Pfr J-P Babelon «le sacre de Roi Henri IV et sa reconquête de Paris».

17 h : concert à la collégiale St-André.

Inscriptions et renseignements: Institut de la Maison de Bourbon, 81, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris, tél 01 45 50 20 70.

[contact.royaute@wanadoo.fr](mailto:contact.royaute@wanadoo.fr)

[royaute.org](http://royaute.org)

## Déclarations de Travaux déposées

MME MAZURE FLORENCE	60 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION DE FACADES
MME RICHARD ALEXANDRA	65 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	MODIFICATIONS DE FACADES
M DE PUYRAIMOND FREDERIC	1 RUE JEAN VIGO	REEMPLACEMENT DE PORTE DE GARAGE
M VASSEUR JEAN LOUIS	2 RUE SAINT EXUPERY	MODIFICATION DE LA FACADE ARRIERE
M COUGOUREUX MICHEL	52 RUE DE LA FOULERIE	RAVALEMENT DE FACADE
SARL THIERRY	6 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE
MME DUVAL KARINE	20 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	MODIFICATION ET RAVALEMENT DE FACADES
SCI ANNASR - MONSIEUR SIOUD	4 RUE DANIELE CASANOVA	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MME NAM JEAN-JACQUES	43 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	TRAVAUX DE CLOTURE
MME DEZERT EMMANUELLE	94 RUE DE FRESNAY	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
M JU DENNE	9 SENTIER DU CLOS VERT	RAVALEMENT DE FACADE
M DOBIN GERARD	16 RUE DU GRAND FAUBOURG	REFECTION DE FACADE ET REMANIEMENT DE LA COUVERTURE
M GENEST FABRICE	1 RUE VINTANT	TRAVAUX DE CLOTURE ET DE COUVERTURE
M MME ROBERT ET GUILBON	130 RUE GABRIEL PERI	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME BOURY MARIE ELISABETH	48 RUE SAINT PIERRE	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
MME FOUCHER SYLVAIN	7 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	TRAVAUX DE COUVERTURE
MAGASIN PETIT BATEAU	29 RUE DU SOLEIL D'OR	RENOVATION DE FACADES
M BENARD JACQUES	95 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADE ET RENOVATION DES VOLETS
M RIVIERE PHILIPPE	4 RUE FELIBIEN	REFECTION TOITURE - MODIFICATION CLOTURE
M SELLIN JACQUES	9 RUE SERPENTE	MODIFICATION DE FACADES
M GUILLAUME LAURENT	12 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M BRUNO	2 RUE DELACROIX	POSE D'UN RIDEAU METALLIQUE
SA HLM EFIDIS	PASSAGE DES POETES	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	7 BOULEVARD CHASLES	REAMENAGEMENT DE LOCAUX SCOLAIRES
M ROUSSELET JEAN CLAUDE	40 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
M KRET SEBASTIEN	33 RUE DE RECHEVRES	POSE DE 4 FENETRES DE TOIT
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	5 RUE CHANZY	RAVALEMENT DE FACADE
M OUBARI MOHA	28 RUE DE LA PORTE MORARD	MODIFICATION DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	16 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	REEMPLACEMENT DES TABLIERS DE VOLETS ROULANTS
M MME CHAUVET	13 RUE FELIBIEN	MODIFICATION DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE COUVERTURE
MME MENARD CLAUDE	85 RUE DE REVERDY	CREATION D'UNE VERANDA
M LECOMTE GERARD	9 RUE GUTENBERG	TRAVAUX DE CLOTURE
SOEURS DU BON SECOURS	11 RUE ST MAURICE	REEMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
M AUBERT DIDIER	1 RUE PERCHERONNE	RAVALEMENT DE FACADE
M BRUNO PASCAL	1 CHEMIN DES HAUTS MENUS	TRAVAUX DE CLOTURE
M GUYARD VINCENT	43 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE CLOTURE
M ROUSSIN SABAS	20 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	RAVALEMENT DE FACADE
M BONTEMS CLAUDE	23 RUE NEWTON	OUVERTURE D'UN PORTAIL DANS UNE CLOTURE EXISTANTE
M ROUSSEAU ERIC	13 RUE DU QUATORZE JUILLET	REEMPLACEMENT D'UN ABRI DE JARDIN
MME BERTRAND MARIE ANDREE	12 RUE CHANTAULT	RAVALEMENT FACADE ET RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES
SARL RUDEAU	36 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
GRT GAZ	2 AVENUE ARISTIDE BRIAND	IMPLANTATION D'UN BATIMENT DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE
M VALIN CLAUDE	5 RUE FERDINAND DUGUE	TRAVAUX DE CLOTURE SUR UNE DEPENDANCE
M CARON ALEXIS	16 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX DE CLOTURE
M LETELLIER ALAIN	9 RUE DES BEGUINES	REFECTION D'UN MUR MITOYEN ET RAVALEMENT D'UN PIGNON
M TORRES ALAIN	30 RUE DES BAS BOURGS	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

**Déclarations Préalables délivrées**

M PERROT JEAN	24 RUE PHILIPPE DESPORTES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M PFLIGER ARNAUD	6 RUE DU CHEMIN DE FER	CREATION D'UN PORTAIL SUR RUE
SCI LE NAUTILUS	24 RUE CHANZY	RAVALEMENT DE FACADES ET TRAVAUX DE COUVERTURE
CAISSE D'EPARGNE	13 BOULEVARD CHASLES	TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES ACCES EXTERIEURS
M PASQUES JACQUES	21 RUE DE FRESNAY	AGRANDISSEMENT D'UNE DEPENDANCE
M GAUTHIER JEAN LOUIS	4 RUE VANGEON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
DASA KORUS	4 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	MODIFICATION DE FACADE
M TEILLEUX MICHEL	11 IMPASSE DE LA PORTE IMBOUT	MODIFICATION DE FACADE
M MME RENARD PHILIPPE	6 AVENUE BETHOUART	POSE DE CHASSIS DE TOIT
CHARTRES METROPOLE	RD 24 - LIEU-DIT "LE BOIS DES POTERIES"	TRAVAUX DE CLOTURE
M DE CRAENE JULIEN	46 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE
M LACROIX JACQUES	37 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION D'UN APPENTIS
M GREARD DANIEL	29 RUE LOUIS BRAILLE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME DOUBROFF EVELYNE	10 RUE DE CIVRY	MODIFICATION DE FACADE
AXIS CONSEILS	119 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE
MME BESSADI HAYAT	22 RUE SAINT CHERON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME MAZURE FLORENCE	60 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION DE FACADE
M DE PUYRAIMOND FREDERIC	1 RUE JEAN VIGO	REPLACEMENT DE PORTE DE GARAGE
M VASSEUR JEAN LOUIS	2 RUE SAINT EXUPERY	MODIFICATION DE LA FACADE ARRIERE
MME DEZERT EMMANUELLE	94 RUE DE FRESNAY	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
M MME ROBERT ET GUILBON	130 RUE GABRIEL PERI	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

**Permis de Construire déposés**

SCI RESID. HOTEL DE LA CATHE.	3 RUE DU GENERAL KOENIG	CONSTRUCTION HOTEL, 4 MAISONS DE VILLE, COMMERCES (PC MODIFICATIF)
VILLE DE CHARTRES	12 RUE AMPERE	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE (PC MODIFICATIF)
M BERNARDIN JACQUES	41 RUE DES COMTESSES	EXTENSION D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
SCI CHARTRES CLOS FULBERT	2 RUE GUY MOCQUET (PC MODIFICATIF)	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
M PERROT YANNICK	24 RUE ALEXANDRE RIBOT	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M MME DECORTE HENRI	41 RUE DE CHATEAUDUN	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M GREARD DANIEL	29 RUE LOUIS BRAILLE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M LEGRAND GILLES	38 RUE DE LA CROIX BONNARD	CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE ET MODIFICATION DE FACADE
M MME GEURING JEAN-MARC	18 RUE PHILIPPE DESPORTES	TRAVAUX DE DEMOLITION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M BIANCHI EMMANUEL	52 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
SCI DU PARC ANDRE	RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE LOGEMENTS
M VERRIER CYRIL	89 RUE DE REVERDY	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION

**Permis de Construire délivrés**

AVIRON MARC	14 BIS, 16 RUE SERPENTE ET 2 RUE PERCHERONNE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
SCI LE CLOS DU PARC	36 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
M MME HERNANDEZ ET LABATUT	49 TER RUE DES GRANDES FILLES DIEU	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M RAFFENEAU FREDERIC	7 IMPASSE DES CHANGES	RENOVATION D'UNE VERANDA ET FACADE
M CHRETIEN JEAN-DANIEL	13 RUE GUY MOQUET	COUVERTURE D'UNE PISCINE

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 25 FEVRIER 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Monsieur BOURZEIX, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2010 (unanimité)

- ENTEND la lecture de la décision du Conseil d'Etat du 8 février 2010 dans l'affaire opposant l'ADICCA à la Ville au sujet de la DSP des parcs de stationnement souterrain

## ORDRE DU JOUR

### URBANISME

1. Opération d'aménagement Pôle gare – Instauration d'un périmètre L 111.10 du Code de l'Urbanisme – Approbation – Autorisation : unanimité (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée ne participent pas au vote)

- APPROUVE le principe d'urbanisation du « Pôle Gare » et la réalisation des équipements nécessaires.

- DECIDE de prendre en considération le projet d'aménagement dans le secteur gare et d'arrêter le périmètre à la partie du territoire communal délimité sur le plan joint en annexe délimitant les terrains concernés par l'opération

conformément aux dispositions de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme ;

- ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur « Pôle Gare » tels que définis ci-dessus ainsi que les modalités de concertation, prévues aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes :

- L'affichage de la présente délibération en Mairie ;

- La parution dans le journal municipal « Votre Ville » ;

- La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations. Ce dossier comportera :

- Une notice explicative définissant les objectifs poursuivis par le projet ;

- Un plan de situation ;

- Un plan périmétral ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement « Pôle Gare » avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'opération d'aménagement du « Pôle Gare ».

- PRECISE notamment que conformément à l'article R 111-47 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant 1 mois en Mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans le journal diffusé dans le départe-

ment. Chacune de ces formalités mentionne le lieu où le dossier peut être consulté à savoir : La Direction de l'Urbanisme et des Projets de la ville de Chartres - 2 rue Edmond Poillot - 28019 CHARTRES CEDEX.

### PROTOCOLE

2. Déplacement à OSTENDE (Belgique) – Délégation municipale : unanimité

- DECIDE que M. Patrick Géroudet représentera la Ville de Chartres à OSTENDE, les 17 et 18 mars 2010.

### FINANCES

3. Droits de place – Droits de terrasses – Tarifs 2010 – Complément : unanimité

- AUTORISE l'application d'un tarif journalier pour les terrasses installées pendant la période de la Coupe du Monde de Football, en référence aux tarifs fixés par la délibération 09/309 du 26 novembre 2009.

4. Salon des Associations – Tarifs 2010 : unanimité

- FIXE le tarif à 52 € par stand pour le Salon des Associations 2010,

- FIXE à 18 € le prix du repas 2010 organisé pour les membres des Associations.

- APPROUVE la gratuité d'un stand à la Croix Rouge Française en raison de la mobilisation de l'équipe sur la manifestation pour assurer les premiers secours,

5. « A Musées-vous en Région Centre » - Arts plastiques et scien-

ces – Programme 2010 – Demande de subventions : unanimité

- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Régional du Centre pour l'animation envisagée au Muséum le 21 novembre 2010.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

**6. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 30 logements collectifs – Résidence « La Colline Saint-Fulbert » dont 9 logements financés en PLA I (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration) :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré et M. Chevée s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 9 logements collectifs situés Résidence « La Colline Saint Fulbert » à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 18 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait

encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**7. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 30 logements collectifs – Résidence « La Colline Saint-Fulbert » dont 30 logements financés en PLUS CD (Prêts Locatifs à Usages Sociaux – Construction – Démolition) :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré et M. Chevée s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLUS CD que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 21 logements collectifs situés Résidence « La Colline Saint Fulbert » à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLUS CD consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 18 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**8. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 24 logements collectifs – Résidence « Les Jardins de Saint-Brice » dont 14 logements financés en PLA I (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration) :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré et M. Chevée s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 14 logements collectifs situés Résidence « Les Jardins de Saint-Brice » à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 12 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**9. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 24 logements collectifs Résidence « Les Jardins de Saint-Brice » dont 10 logements financés en PLUS CD (Prêts Locatifs à Usages Sociaux – Construction – Démolition) :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré et M. Chevée s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLUS CD que CHAR-

TRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 24 logements collectifs situés Résidence « Les Jardins de Saint-Brice » à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLUS CD consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 12 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**10. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Résidence « Les**

**Graviers » 10 rue Maurice Hallé – Acquisition de 50 logements et 48 emplacements de stationnement – Modification :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré et M. Chevée s'abstiennent)

- SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement de ce programme.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt expérimental que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition de 50 logements et 48 emplacements de stationnement situés Résidence « Les Graviers » - 10 rue Maurice Hallé à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

## CULTURE

**11. Association ENTRACTE – Avenant 4 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Aide à la diffusion 2010 :** unanimité

- FIXE le montant de la subvention d'aide à la diffusion à 12 000€

- APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 annexé, avec l'association Entracte.

**12. Budget 2010 – Subvention d'équipement à l'Association ENTRACTE :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 19 848.85 € à l'Association Entracte pour l'année 2009,

- PRECISE que les biens acquis et subventionnés par la ville seront, en cas de dissolution de l'association, remis à la Ville de Chartres.

**13. Budget 2010 – Subvention au Cercle Philatélique Chartrain – 80 ans de l'Association :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 900 € au Cercle Philatélique Chartrain.

**14. Budget 2010 – Subvention à l'Association Action Danse – Spectacle des Solistes de l'Opéra de Paris au Théâtre de Chartres :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'association Action Danse.

**15. Budget 2010 – Subvention à la Maîtrise du Conservatoire de Chartres - Enregistrement CD Requiem de Mozart :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association de la Maîtrise du Conservatoire de Chartres

## ANIMATION DE LA VILLE

**16. Subvention 2010 – Association « Ce Printemps Artistique » – Edition 2010 : Festival de Pâques – Convention d'objectifs :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré s'abs-tiennent)

- FIXE le montant de la subvention à 30 000 euros au titre de l'année 2010.

- APPROUVE les termes de la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et l'association « Ce Printemps Artistique », telle qu'elle est annexée à la présente.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention d'objectifs.

**17. Concert de GREGOIRE – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM Eure-et-Loir :** unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM Eure-et-Loir annexée à la présente.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**18. Cyclo2 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société PUBLI-MARK :** unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Publimark annexée à la présente

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée ;

## PROMOTION DE LA VILLE

**19. Attribution du Prix de la Ville de Chartres :** unanimité

- FIXE le montant du prix à remettre aux lauréats des expositions à 160 euros.

**20. Pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley – Avenant 4 à la convention d'objectifs – Subvention 2010 :** unanimité

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 4 à la convention d'objectifs entre la ville et l'association Cosmetic Valley.

- FIXE le montant de la subvention pour 2010 à 40 000 €.

**21. Budget 2010 – Subvention au Photo Club des Cheminots de Chartres – Salon National d'Art Photographique :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 350 € au Photo Club des Cheminots de Chartres.

## JEUNESSE

**22. Bureau Information Jeunesse – Convention triennale 2010/2012 :** unanimité

- APPROUVE les dispositions de la convention à intervenir,

- AUTORISE le Député Maire ou son représentant à signer la convention qui restera annexée à la présente délibération.

**23. Budget 2010 – Subvention à l'Association Eurosports Chartres – Rencontres Européennes étudiantes :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 1 500 € à l'Association Eurosports de Chartres.

## SPORTS

**24. Budget 2010 – Subvention ASPTT – Semi-marathon de**

**Chartres : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2010, du semi marathon.

**25. Budget 2010 – Subvention ASPTT – Les Foulées de la Cathédrale : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2010, des foulées de la Cathédrale.

**26. Budget 2010 – Subvention à l'Entente Chartraine de Rugby – Tournoi international de Cornouaille – Equipe Cadets : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'Entente Chartraine de Rugby

**27. Budget 2010 – Subvention à l'Horizon de Beaulieu Chartres – Initiation judo dans les écoles de Beaulieu : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 350 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres dans le cadre de l'action initiation Judo dans les écoles du quartier de Beaulieu.

**28. Budget 2010 – Subvention à l'Horizon de Beaulieu Chartres – Tournoi de football à Saint-Laurent-du-Var : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'Association Horizon de Beaulieu Chartres.

## PERSONNEL

**29. Budget 2010 – Solde de la subvention 2009 – Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS : unanimité**

- VOTE l'attribution du solde de la subvention 2009 au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de

14 315, 81 €

**30. Création de poste – Directeur de l'Urbanisme et des Projets : unanimité**

- APPROUVE la création d'un poste de Directeur de l'Urbanisme et des Projets contractuel à temps complet pour une durée de 3 ans, en charge des missions telles que définies ci-dessus.

- PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence au grade d'Ingénieur ou d'Ingénieur Principal Territorial, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé en fonction de son expérience et de la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent à ce grade ainsi que la Prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

**31. Emplois saisonniers – Vacances de Printemps 2010 : unanimité**

- DECIDE de créer, à titre saisonnier, pour la période du 3 au 16 avril 2010 inclus, 2 emplois à temps non complet afin d'assurer le fonctionnement des Cyclo2.

- INDIQUE que ces agents seront recrutés et rémunérés par référence à l'échelle de rémunération correspondant au grade d'Adjoint Technique de 2ème classe.

- PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget du présent exercice.

**32. Régime indemnitaire – Actualisation des textes : unanimité**

- CONFIRME le principe de versement du régime indemnitaire aux fonctionnaires et agents non titulaires conformément aux dis-

positions figurant dans les annexes I à VII à la présente délibération,

- RAPPELLE que les attributions individuelles sont modulées dans la limite fixée par les textes, en fonction du niveau de responsabilité des agents, des sujétions particulières auxquelles ils sont assujettis ainsi que de leur manière de servir,

- CONFIE à l'autorité exécutive le soin de régler les situations individuelles par voie d'arrêté,

- DIT que ces primes et indemnités feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou taux seront revalorisés, ou que les corps de référence seront modifiés par un texte réglementaire,

- PRECISE que le montant de ces primes et indemnités suivra les mêmes règles d'abattement que la rémunération principale en cas d'indisponibilité (maladie, absence de service fait, etc.),

- INDIQUE que des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires pourront être versées, en application des dispositions du décret n°2007-1630 du 19 novembre 2007 modifiant le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002, aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires relevant des catégories B et C, dans le respect des limites réglementaires et au regard des seules nécessités de service.

- DIT que la présente délibération entrera en vigueur le 1er avril 2010.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

**33. Rue Charles Isidore Douin – Parcelle non bâtie cadastrée section CP n° 74 – Acquisition : unanimité**

- DECIDE l'acquisition, auprès de Madame France MICHEL demeurant Le Coudray, Les Chaises, 17 rue du 18 août, (ou de toutes autres personnes physiques

ou morales pouvant s'y substituer), la parcelle non bâtie située Rue Charles Isidore Douin, cadastrée section CP n° 74, d'une superficie de 337 m<sup>2</sup>, au prix de 40 000 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**34. 12 rue Jean Roux – Parcelle cadastrée section AV n° 27p – Acquisition partielle : unanimité**

- DECIDE l'acquisition auprès de la Copropriété du 12 rue Jean Roux, représentée par son syndic CITYA Immobilier, 40 Boulevard Chasles à Chartres (ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer), de la portion de terrain comprise entre le bâti et la voie au droit de la copropriété sise 12 rue Jean Roux, cadastrée section AV n° 27p pour 94 m<sup>2</sup> environ tel que représenté sur le plan ci-annexé, au prix d'un Euro,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**35. Lieudit « Le Gibet » - Parcelle de terrain – Cession partielle : unanimité**

- DECIDE la cession d'une partie de la parcelle de terrain située au Lieudit Le Gibet, cadastrée section ZM n° 26 p, au prix de 2 € le m<sup>2</sup>, soit 6 638 € pour une superficie arpentée de 3 319m<sup>2</sup>, au profit de Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération de Chartres).

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**36. Chemins ruraux n°s 61 « Le Grand Gibet » et 62 « Le Petit Gibet » - Déclassement partiel pour cession ultérieure – Décision initiale : unanimité**

- DECIDE le déclassement partiel de la venelle située en section DB reliant la rue de la Paix et la

rue de Fresnay dénommée « sentier rural n° 55 dit du Clos » et désignée ci-dessus pour 134 m<sup>2</sup> environ conformément au plan qui restera annexé à la présente.

- DIT que cette partie de sentier fera partie du domaine privé de la Ville de Chartres.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**37. Rechèvres – Section DB – Déclassement partiel du sentier rural n° 55 dit du Clos – Décision définitive : unanimité**

- AUTORISE la mise à l'enquête publique du projet de déclassement partiel des chemins ruraux n°s 61 « Le Grand Gibet » pour 3 969 m<sup>2</sup> environ et 62 « Le Petit Gibet » pour 1 535 m<sup>2</sup> environ, conformément au plan qui restera annexé à la présente,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**TRAVAUX**

**38. Rénovation de l'Avenue de la République – Délibération instituant la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) : unanimité**

- ABROGE la délibération n° 08/78 du 28 février 2008 ayant instauré la Participation pour Voirie et Réseaux sur l'avenue de la République.

**AMENAGEMENT**

**39. Opération d'aménagement de Rechèvres – Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée s'abstiennent)**

- APPROUVE la concession d'aménagement annexée à la présente délibération, aux termes de

laquelle il est prévu de confier à la SPLA « Chartres Aménagement » l'ensemble des missions nécessaires à la réalisation de la ZAC de Rechèvres 200 ; un exemplaire de cette convention ou de ses annexes est consultable au Secrétariat Général ;

- SOLLICITE de Chartres Aménagement le remboursement de toutes les dépenses déjà effectuées par la ville de Chartres dans le cadre de la ZAC de Rechèvres et imputées sur son budget annexe dans le bilan de l'opération ;

- DELEGUE le droit de expropriation dans le périmètre de la concession d'aménagement à la SPLA Chartres Aménagement pour la durée de la convention;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**40. Entretien extérieur des postes de distribution publique d'électricité de la Ville de Chartres – Convention de partenariat entre la Ville de Chartres, ERDF et l'Association LES 3 R : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de partenariat pour la rénovation de 5 postes de distribution d'électricité, entre la Ville de Chartres, ERDF et l'association Les 3R, annexé à la présente délibération.

- AUTORISE le maire à signer la présente convention, qui demeurera annexée à la présente délibération.

**MARCHES PUBLICS - ATTRIBUTIONS**

**41. Travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)**

- APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant les travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant, à signer le marché à intervenir, tel qu'il sera annexé à la présente, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

### MARCHES PUBLICS - AVENANTS

**42. Mission SPS pour les travaux d'aménagement du quartier de La Roseraie – Avenant au marché 2008.164 – Approbation – Autorisation :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant de transfert du marché n° 2008.164 décrit ci-dessus à la SPLA Chartres Aménagement en substitution de la ville,

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant, tel qu'il sera annexé à la présente ;

**43. Avenant de transfert n° 1 au marché 2010.015 – Fourniture de matériels informatiques – Lot 2 :** fourniture de serveurs et d'éléments de stockage associés – Approbation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 portant transfert du marché n°2010-015 décrit ci-dessus à la société CIS VALLEY, dans les conditions définies dans la délibération ;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant, tel qu'il sera annexé à la présente.

**44. Avenant de transfert n° 5 au marché 2007.132 – Projet d'aménagement du Plateau Nord Ouest – Mission de Maîtrise d'œuvre –**

**Autorisation – Approbation :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

-APPROUVE l'avenant n°5 portant transfert partiel du marché n°2007-132 décrit ci-dessus et précisé en annexe à la SPLA Chartres Aménagement, dans les conditions définies dans la délibération ;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant, tel qu'il sera annexé à la présente.

### MARCHES PUBLICS – EXONERATION DE PENALITES

**45. Marché n° 2009.127 – Renouvellement du parc de véhicules 2009 – Lot 6 :** tracteur 4 roues motrices d'environ 60 CV – Diesel  
- Autorisation – Approbation : unanimité

- APPROUVE l'exonération totale des pénalités encourues par la société GARDEN EQUIPEMENT du fait du retard dans la délivrance de la carte grise, au titre de l'exécution du marché n°2009-127 relatif au renouvellement du parc de véhicules pour le lot n°6 «tracteur 4 roues motrices d'environ 60 CV – Diesel » ;

- AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer tous actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

### MARCHES PUBLICS – RESILIATION DE MARCHE

**46. Entretien et travaux des installations d'illuminations des monuments et sites et des installations électriques – Résiliation du marché 2007.187 - Autorisation – Approbation :** unanimité

- APPROUVE la résiliation du marché 2007-187 conclu avec la société CITEOS – LESENS - 1,

Passage des Beaumonts - 28000 CHARTRES à compter de la notification de cette résiliation.

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la résiliation, telle qu'annexée à la présente.

**Le Député-Maire,**

**J.P GORGES**

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 22 avril à 20h30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site [www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse

Famille&Santé

Urbanisme



# LA ZONE PIÉTONNE À VÉLO, PLUS ON EST FOU MOINS ON RIT...



## Pour la sécurité de tous :

- Je roule au pas dans les zones piétonnes
- Sur les trottoirs, je dois tenir mon vélo à la main (seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent y rouler.)
- dans 60% des cas, les accidents sont liés aux fautes des cyclistes eux-mêmes : il faut scrupuleusement respecter le code de la route

Comme n'importe quel usager de la route, le cycliste qui conduit en état d'ébriété ou qui téléphone en conduisant est passible des amendes prévues par la loi.

